

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 24 avril 2015 — Vol. 44 N° 44

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1) : volet Développement du loisir et du sport

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier Index (une session Assemblée et commissions)	100,00 \$ 30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754 Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 24 avril 2015 - Vol. 44 N° 44

Table des matières

Développement du loisir et du sport Discussion générale Adoption des crédits

1 20

Intervenants

- M. Pierre Michel Auger, président
- M. François Blais
- M. Sylvain Pagé
- M. Germain Chevarie
- M. André Drolet
- M. Sébastien Schneeberger
- M. Mario Laframboise
- M. Alexandre Iracà
- M. Norbert Morin
- M. Patrick Huot

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Formation professionnelle du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont été étudiés à la Commission

de la culture et de l'éducation le 28 avril 2015.

Les crédits du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 29 avril 2015.

Les crédits du volet Enseignement supérieur et recherche du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 30 avril 2015.

Le vendredi 24 avril 2015 - Vol. 44 N° 44

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1) : volet Développement du loisir et du sport

(Neuf heures trente minutes)

Le Président (M. Auger): À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle d'éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Développement du loisir et du sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation, Enseignement supérieur et Recherche pour l'exercice financier 2015-2016.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par Mme Ménard (Laporte); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Drolet (Jean-Lesage); Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par M. Iracà (Papineau); et M. Lemay (Masson) est remplacé par M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francs).

Développement du loisir et du sport

Discussion générale

Le Président (M. Auger): Merci. Étant donné qu'il s'agit d'un volet d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet.

M. le député de Labelle et porte-parole de l'opposition officielle, la parole est à vous pour un premier bloc d'échange d'environ 20 minutes.

M. Pagé: Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Alors, salutations à vous, M. le Président, salutations au ministre, que je félicite d'avoir hérité de ce beau dossier. Évidemment, salutations à l'ensemble des collègues, bien sûr, c'est un plaisir de vous voir tous et toutes ce matin, et particulièrement aux gens qui sont derrière vous, M. le ministre. Comme j'ai dit à votre prédécesseur l'année dernière, vous êtes chanceux, vous êtes bien entouré. J'ai eu la chance de côtoyer plusieurs d'entre eux lors de la tournée du Québec qui devait nous mener à une politique nationale du sport, loisir, de l'activité physique — on l'attend toujours — et j'ai pu constater jusqu'à quel point vous avez une belle équipe autour de vous et je tiens à le dire. Également, des gens des différentes fédérations, que ce soit Sports-Québec, conseil du loisir québécois et d'autres qui sont parmi nous aujourd'hui, comme quoi il y a un intérêt pour le sport et le loisir au Québec... Et c'est un dossier qui interpelle beaucoup de gens à travers le Québec et... parce que c'est un dossier qui n'est pas partisan. On l'entend peu parler à la période de questions à l'Assemblée nationale, mais ce sont quand même des dossiers qui sont importants et qui interpellent des centaines de milliers de Québécois qui sont bénévoles au quotidien.

Ét d'entrée de jeu j'aimerais comprendre ce qui a mené le ministre... et, à ma connaissance, ce serait la première fois depuis le gouvernement de René Lévesque. On pensait, le 1er avril dernier, que c'était un poisson d'avril, mais on a vu disparaître, lors de votre nomination, l'appellation «Sport, Loisir» dans le titre. On est passés maintenant... j'aurais quasiment envie de dire que ça s'appelle le MEESR, le M-E-E-S-R. Donc, on a fait disparaître «Sport et Loisir». Depuis Claude Charron, tous les ministres, à notre connaissance, ont toujours maintenu cette appellation, qui m'apparaît comme fort importante parce qu'effectivement ça touche beaucoup... ça touche des centaines de milliers de Québécois... Et on l'a fait disparaître. Alors, je trouve qu'il y a comme un message qui est inquiétant en faisant disparaître l'appellation du loisir et du sport, alors j'aimerais comprendre pourquoi cela est arrivé.

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

M. Blais: C'est une bonne question, d'autant plus que, hein, je suis arrivé d'une façon un peu précipitée au ministère, on s'en souvient. Donc, il y a à la fois le titre et l'acronyme. Donc, l'acronyme est demeuré le même, là. Je pense que, pour ce qui est du titre, un des enjeux, ce n'était pas du tout de minimiser cette responsabilité-là. En tout cas, moi, j'ai de la difficulté à voir qu'on a minimisé la responsabilité. Au contraire, non, je pense qu'on voulait l'affirmer en le mettant en exergue plutôt que sous la forme auparavant. Non, au niveau des mandats, au niveau des budgets, au niveau de la constitution même du ministère, là, il n'y a pas eu de changement, là, important.

Pour ce qui est, encore une fois, du titre, il faut comprendre que ça a toujours été «Sport et Loisir»; maintenant c'est ministre responsable, hein? On est toujours au même niveau, là, d'engagement, je pense, je crois, du gouvernement. Donc, une des premières personnes qui me parle de cette modification-là ou qui s'en est montré inquiet puis tout ça... ont souligné puis qui se sont montrés inquiets, là... Je n'ai pas eu de commentaire à ce niveau-là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Labelle.

M. Pagé: Je vous invite à parler peut-être à certaines personnes dans le milieu du sport et du loisir et peut-être même des gens autour de vous, qui effectivement ont accueilli avec inquiétude ce symbole qui disparaît parce qu'effectivement je pense que c'est important quand on nomme le ministère.

Alors, j'aimerais évidemment aller très rapidement vers cette fameuse politique, j'en ai fait mention il y a un moment. En 2012, lors du discours d'ouverture de la première ministre Pauline Marois, elle mentionnait que l'on souhaitait renouveler la politique du sport, du loisir et de l'activité physique. On lui donnait un objectif très ambitieux, qui était celui que d'ici 10 ans on devienne une des nations les plus en forme au monde. Alors, ce n'est pas rien, alors... et on voulait une politique d'envergure qui interpellerait une foule d'autres ministères.

L'année dernière, lorsque j'ai soulevé la question à votre prédécesseur, M. Yves Bolduc, il avait... j'aurais écrit son texte que j'aurais été plus modeste parce qu'il avait qualifié d'extraordinaire le travail que nous avions fait et il nous disait que dès la fin du mois d'août, septembre, M. le député de Labelle, je vais vous interpeller, on va travailler ensemble, on va compléter la politique, et je m'engage à la livrer dès l'automne 2014. À la fin de l'automne 2014, on nous a dit : Tôt en 2015. Nous sommes maintenant presque à la moitié de l'année. On souhaite avoir un engagement ferme, cette fois-ci, mais qui se réalisera.

Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus et j'aimerais connaître votre vision. Le ministre Yves Bolduc, semble-t-il, avait une vision un peu différente de la nôtre, même s'il partageait nos objectifs, alors j'aimerais vous entendre à cet égard-là. Et quels sont vos échéanciers et votre vision à l'égard de la politique qui est tant attendue depuis 2012? Et je rappelle, hein, le travail qui a été fait, un travail colossal. En 2013, il y a à peu près 600 personnes qui ont participé directement lors des 17 régions qui ont été consultées, 600 personnes. Il y a à peu près 2 000 personnes dans l'entourage qui ont participé de près ou de loin à livrer ces mémoires, à venir nous exposer leur vision des choses, et c'est un travail colossal qui a été fait, alors je pense qu'il ne faut pas le laisser tomber, et c'est très attendu dans le milieu.

M. Blais: Alors, merci beaucoup, M. le député, là, pour votre question. Tout d'abord, vous avez raison, c'est un travail colossal. Vous y avez participé, et je peux réitérer les propos de mon prédécesseur sur à la fois l'importance et la qualité de votre participation, là, pour le développement de cette politique. Disons, c'est un ministère qui a été soumis à des changements, hein? Donc, ma prédécesseure avait déjà développé avec vous, là, hein, un premier projet suite à de nombreuses consultations. Puis il faut comprendre que c'est un secteur où la consultation est d'autant plus importante qu'il y a des sensibilités tout à fait normales, c'est-à-dire il y a beaucoup de... et à la fois du sport professionnel, du sport d'élite, de l'excellence, il y a du loisir. Il y a beaucoup de bénévoles, hein, c'est un secteur où il y a beaucoup de bénévoles. Donc, quand un gouvernement veut intervenir sur ces sujets, il doit faire attention pour respecter, bien sûr, à la fois ce qui se fait déjà et être en collaboration, en étroite collaboration, là, avec les nombreux acteurs du milieu.

Donc, je pense qu'il y a un travail très important et je peux réaffirmer aujourd'hui: nous allons déposer une politique, donc c'est vraiment notre intention de le faire. J'ai eu l'occasion de lire le travail... un projet qui avait été soumis, là, si je me souviens bien, à Mme Malavoy, ensuite à mon prédécesseur. J'ai demandé certains éclaircissements, peut-être certains développements par rapport à cette politique-là, mais notre intention est de la déposer, si possible, au cours des prochains mois. Le travail est assez bien avancé.

Vous avez raison, il y a beaucoup d'attentes par rapport à la politique, et c'est une politique qui doit être très respectueuse des nombreux acteurs, hein, qui sont impliqués dans le milieu puis aussi de la capacité de ces acteurs-là, hein, de relever et de vouloir relever de nouveaux défis, d'aller un peu plus loin, etc. Donc, il y a un rythme qu'il faut respecter quand on travaille avec des acteurs comme ceux-là.

Donc, en principe, dans les prochains mois... et vous avez raison d'insister. Je pense, au tout début, vous avez insisté sur le fait qu'il y a peu d'enjeux partisans quand on parle de loisir et sport, c'est-à-dire c'est un domaine où les partis politiques se rencontrent en général. Le Parti québécois dans le passé, mon parti aussi, on avait posé des gestes assez importants, là, en la matière. Donc, je pense que le projet que nous allons déposer sera, je l'espère, assez consensuel, respectueux des visions des uns et des autres.

M. Pagé: Alors, je comprends que c'est dans les prochains mois. Est-ce qu'on pourrait s'attendre à ce que ça soit d'ici la fin de la session parlementaire, donc avant la mi-juin?

M. Blais: Je ne pense pas. Je pense que c'est un petit peu trop tôt. La raison, c'est que j'ai demandé que l'on, disons, fasse un effort supplémentaire, avant le dépôt de la politique, sur la question des écoles, hein, parce que, quand même, bien sûr, le loisir et sport, ça concerne tous les âges, tous les groupes, ça concerne des enjeux d'accessibilité aussi, ça concerne des enjeux d'infrastructures, l'élite, etc., mais je considérais que, dans les moutures que j'avais pu lire, il me semblait que l'école, hein, comme lieu de passage, devait être revalorisée un peu plus au niveau de la politique, parce que, bien sûr, on a là l'occasion... et c'est les gens qui nous le disent, hein, c'est des experts qui nous le disent : Écoutez, on a là une occasion en or de développer très tôt un appétit, un intérêt pour différents types de sports.

Donc, j'ai demandé qu'on valorise un peu cet aspect-là, qu'on regarde pourquoi on n'est pas allés plus loin, donc on n'a pas été plus audacieux. Sans éliminer le reste, sans éliminer, bien sûr, la pratique du sport à différents âges. Alors, en ce moment, on travaille sur cet aspect-là pour bonifier la politique.

M. Pagé: La vision qu'il y avait derrière la politique et qui était souvent citée comme... quasiment comme projet de société, c'était celle, d'ici 10 ans, d'une des nations les plus en forme au monde. Votre prédécesseur disait partager cette vision-là. Est-ce que vous la partagez également?

M. Blais: Oui, je la partage du point de vue des principes. Ce que je trouvais difficile peut-être dans la version de la politique que j'ai lue, qui explicitement donnait ce principe-là, c'était quels sont les moyens que nous donnons pour atteindre l'objectif. Vous allez me dire: Bien non, la politique faisait en sorte... Je n'ai pas vu suffisamment les liens ou la cohérence des liens entre les moyens qu'on prenait et, disons, le principe et l'objectif.

C'est pour ça qu'avant d'avancer un objectif aussi audacieux, parce que, je le dis, il est audacieux puis il faut avoir des objectifs audacieux, j'aimerais qu'il y ait une cohérence plus grande, dans le projet politique, entre les moyens qui sont à notre disposition, que nous mettrons à disposition, et l'atteinte réelle, dans les années à venir, de cet objectif-là. Donc, je ne veux pas m'engager aujourd'hui par rapport à celui-là, pas parce que ce n'est pas un objectif qui est louable, qui a comme possibilité de mobiliser la population, mais c'est parce que je n'ai pas vu la cohérence qu'il y avait entre les moyens qu'on proposait et l'atteinte de l'objectif.

M. Pagé: J'entends quand même que l'objectif vous plaît. Ça, je l'entends, et, pour le réaliser, il ne faut pas que ça soit une politique qui soit seulement tournée vers l'éducation, vers le MELS, vers, je dirais, du cinq à 25 ans. Il faut que ça... Une des nations les plus en forme au monde, c'est du CPE jusqu'au CHSLD.

Est-ce que cette politique... vous vous engagez à interpeller vos collègues des autres ministères, que ça soit la Famille, les Transports, que ça soit les Affaires municipales, le ministère de l'Agriculture, Alimentation? On avait compté à peu près une dizaine de ministères qui pouvaient être interpellés parce qu'une nation en forme, ce n'est pas que le moment où les gens sont sur un banc d'école, hein? C'est du CPE, et même on disait de la prévention à partir même du moment où, la maman, elle est enceinte, alors... parce qu'on sait que les impacts sur la population... on cherche souvent comment faire pour sauver des coûts pour équilibrer nos budgets, là, il y a eu dernièrement, là... l'Institut national de la santé publique disait qu'on peut sauver 1,5 milliard par année en faisant la lutte à l'embonpoint et à l'obésité. Alors, il y a là des objectifs qui sont fort intéressants, mais on ne peut pas interpeller seulement la population qui est sur un banc d'école.

Alors, est-ce qu'on aura une politique ambitieuse qui interpellera les autres ministères pour qu'on puisse vraiment avoir un plan d'intervention du CPE jusqu'au CHSLD?

M. Blais: Oui. Nous aurons une politique ambitieuse et réaliste, parce que ce qui est intéressant, c'est de réussir, hein, c'est toujours, hein... dans le sport notamment, ce qui est important, là, c'est aussi de réussir. Peut-être, moi, je suis d'accord avec vous que ça touche différents secteurs de la vie. Là où on sait qu'il y avait des progrès, où il y a un intérêt aussi, par exemple, c'est au milieu du travail, hein? De plus en plus, les grandes entreprises se montrent intéressées, etc., donc on voit bien qu'il y a des secteurs interpellés. Mais ce qu'on est en train de soupeser, c'est exactement... Si on fait quelque chose qui touche beaucoup de secteurs, hein, on sera ambitieux, vous avez raison, mais peut-être qu'on aura de la difficulté à l'articuler comme il faut.

Dans le cas de l'éducation, pourquoi ça me préoccupe? Parce que c'est là où on peut, très tôt, là, au niveau des bonnes habitudes, hein... On sait très bien que c'est là qu'on peut agir et développer les habitudes. C'est le fait aussi que... Prenons l'exemple aujourd'hui des récréations des enfants. Est-ce que les récréations sont suffisamment tournées vers le sport ou la pratique du sport? Je vais vous dire, quand j'étais jeune, c'était le cas. Aujourd'hui, c'est plus complexe, hein? Les temps de récréation sont alloués à différentes fins, et j'ai demandé au ministère d'examiner ces éléments-là : les récréations, le temps du midi, bien sûr, et l'après-scolaire pour voir si on peut faire des améliorations dans notre politique, parce que, pour le moment, disons, les propositions que j'ai pu lire, il me semblait qu'on n'allait pas suffisamment loin, qu'on n'était pas suffisamment audacieux, là, pour reprendre votre expression.

M. Pagé: Je vous invite, en fait, à prendre connaissance du défi du premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui a annoncé qu'on voulait se donner 300 minutes d'activité physique pour toutes les écoles du primaire et du secondaire. C'est le défi du premier ministre, donc on en a fait vraiment un défi d'État. Je vous invite à regarder ce qui se fait dans certains pays comme la Norvège ou ailleurs, où effectivement on atteint ce 300 minutes; l'école Pierre-De Coubertin où les résultats sont probants, où effectivement il y a moins de décrochage, il y a moins d'absentéisme, il y a plus de réussite, et c'est la même chose, également, en milieu de travail.

Il y a un volet, par contre, de la politique sur lequel... il ne faut pas oublier, c'est celui du loisir également, celui du loisir, et il y a des préoccupations, notamment à l'égard des personnes âgées, les personnes démunies, les personnes handicapées. Et je souhaite et je vous demande, dans cette politique, de ne pas oublier ce volet fort important également, parce que c'est une politique sport, oui, qui a un biais, mais il y a une partie de loisir qui est également très importante pour une grande partie de notre population.

- M. Blais: Oui, et j'ajouterais à la liste le plein air, hein, parce que...
- M. Pagé: Mais c'est plus sportif, le plein air...

M. Blais: On pourrait en parler assez longtemps, mais je pense qu'il y a aussi des attentes de tout le secteur du plein air, qui est en développement, qui est à la fois touristique, on le sait bien, hein, mais qui est aussi une pratique, là, qui s'est beaucoup développée. Moi, hein, je l'ai pratiqué beaucoup, beaucoup dans ma vie. Donc, je pense qu'il y a aussi des attentes là-dessus.

Donc, la politique, vous avez raison, là, elle doit toucher plusieurs aspects. Nous allons la déposer, donc, j'espère, dans les prochains mois, et ensuite on pourra entreprendre des échanges, là, peut-être un peu plus fins, là, sur les éléments qui pourraient être améliorés.

M. Pagé: Et, compte tenu que j'entends que, dans les prochains mois, probablement au début de l'automne, là... c'est à peu près ce que j'entends, parce que ça ne sera pas d'ici la fin de la session. Et, quand je regarde le budget au sport, loisir, qui est amputé de 1,1 million ou quelque chose comme ça sur l'ensemble de l'enveloppe de 70 millions... Alors, est-ce qu'il y aura un plan d'action qui sera déposé simultanément à la politique? Parce qu'une politique sans plan d'action, c'est bon pour les tablettes. Alors, est-ce qu'il y aura un plan d'action et quel budget vous prévoyez accorder dans les six derniers mois de l'année en cours pour mettre en action le plan d'action qui accompagnera la politique?

M. Blais: Sincèrement, en ce moment, là, la priorité, c'est de finaliser la politique, hein? C'est de regarder exactement ce qu'il manquait, à notre avis, ce qu'il fallait ajouter. La question du plan d'action, on va l'examiner, là, selon le projet final, la version finale de la politique. Vous avez raison, là, à un moment ou l'autre, il faut définir un plan d'action, mais il faut faire très attention parce que la politique doit être aussi l'objet d'une certaine ouverture, d'une certaine consultation, hein? Si, du jour au lendemain, on dépose politique et ensuite plan d'action, on vient de refermer une bonne partie des échanges, une bonne partie des discussions.

Sur la question financière, vous comprenez qu'il est trop tôt pour parler de ça en ce moment. Commençons par voir exactement, là, comment la politique pourra être reçue, les angles que l'on voudra maintenir comme étant les plus pertinents, là, comme étant les priorités, les angles morts, hein, qui pourraient être couverts éventuellement, qui pourraient être corrigés. Et finalement, là, quand il sera le temps, lorsqu'il y aura un consensus assez large... Parce qu'encore une fois je reviens à ce que je disais au tout départ : Ce qui est très particulier dans le domaine du sport et des loisirs, c'est qu'il y a beaucoup de bénévoles. Et ce n'est pas comme faire une politique qui touche essentiellement des professionnels et des alariés. Bon, là, on touche des parents, des bénévoles, des gens qui mettent beaucoup de temps. Donc, il faut se garder une marge assez importante pour la consultation puis pour les réactions, pour s'assurer qu'on continue tous ensemble.

• (9 h 50) •

Le Président (M. Auger) : Dernière minute, M. le député de Labelle.

M. Pagé: Pardon?

Le Président (M. Auger): Une dernière minute dans ce bloc d'échange.

M. Pagé: Une dernière minute. En fait, bien, je vous invite à lire le rapport que nous avions soumis à la suite des 17 journées de consultation à travers le Québec. On en parle largement. Et, comme j'ai réitéré à votre... avec votre prédécesseur, si on a pu adopter mourir dans la dignité sans partisanerie, on peut adopter une politique du vivre en santé sans partisanerie. Donc, on vous tend la main encore une fois.

Peut-être rapidement, s'il n'y a pas de budget qui est réservé dans l'année en cours pour la politique, il y a quand même 1 160 000 \$ de moins au ministère. Est-ce qu'on est capables d'identifier à quel endroit il y aura des coupures du 1,1 million? Quels seront les programmes ou les endroits...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Pagé: ...où on va établir ces coupures?

M. Blais: L'essentiel, hein, des budgets, là, sont protégés, là. Il y avait...

M. Pagé: Mais il y a quand même 1,1 million...

M. Blais: Oui. Alors, il y a un effort qui est particulier qui a été fait du côté de la fête nationale du Québec. Vous savez que c'est aussi sous la juridiction. Ça a déjà été annoncé, là, disons, l'année dernière. Quelques jours, si je me souviens bien, avant la date de l'élection, il y a eu une augmentation, il y a eu un soubresaut du point de vue du budget de la fête nationale. On a ramené ce budget-là au budget qu'il y avait dans les années 2013, 2014, je crois. Donc, l'essentiel, là, de la diminution, là, il faut la rechercher à ce niveau-là, et la...

M. Pagé: Alors, l'autre 700 000 \$...

Le Président (M. Auger) : Désolé, M. le député.

M. Pagé: ...c'est qui qui va... O.K.

Le Président (M. Auger): M. le député de Labelle, excusez-moi. Le temps était déjà terminé, on a même amputé sur le bloc ministériel. Donc, je céderais maintenant la parole au député des Îles-de-la-Madeleine pour 19 minutes.

M. Chevarie: Merci, M. le Président. Bon matin à vous en ce vendredi. Salutations au ministre, salutations à mes collègues de l'opposition et mes collègues ministériels. Salutations à l'équipe des gens du ministère également et, bien sûr, un bonjour à tous nos auditeurs qui, je pense bien, sont nombreux.

Une voix: ...

M. Chevarie: Hein? On parle de millions effectivement. Vous allez me permettre, M. le Président, de... Je vais aborder le thème des commotions cérébrales, M. le ministre. Et vous allez me permettre, M. le Président, pour la définition, de faire référence à mes notes sur qu'est-ce qu'une commotion cérébrale. Donc, une commotion cérébrale est un traumatisme cérébral grave qui affecte les tissus mous du cerveau. Ceux-ci, lorsqu'ils sont heurtés ou secoués, peuvent se déplacer à l'intérieur du crâne et se cogner contre les os durs. De nombreux types de lésions au cerveau peuvent donc être engendrés et causer des conséquences sérieuses chez un individu.

Les causes des commotions cérébrales sont évidemment multiples. Il y a des accidents automobiles, il y a particulièrement aussi dans la pratique du sport, différentes activités aussi physiques qui peuvent entraîner, par des chocs ou des gens qui chutent, des commotions cérébrales. Et, bien sûr, ça affecte l'ensemble de la population, puis la majorité des commotions cérébrales arrivent en dehors du milieu scolaire. Donc, ce n'est pas uniquement les jeunes qui subissent ce genre de blessure, mais c'est l'ensemble de la population qui peut subir une commotion cérébrale pour différentes raisons.

Et, quand on fait le portrait de tout ça, on constate que, par rapport aux jeunes, la très grande partie des commotions cérébrales subies par les jeunes se fait à l'extérieur du cadre sportif du milieu scolaire, à l'exception, là, pour quelques activités qui sont sous la juridiction du milieu scolaire. Donc, il y a quand même une pertinence, pour le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport, de se préoccuper de cette problématique-là.

Et j'ai la fille d'une de mes nièces qui a subi une commotion cérébrale, une fille intelligente, dynamique, qui fait beaucoup de sport et d'entraînement et qui a fait une première commotion cérébrale lors d'une partie de soccer. Et, depuis cet événement, elle a subi quelques commotions cérébrales, beaucoup moins sévères, beaucoup moins importantes, mais c'est toujours fragile. Donc, ce que ça met en lumière, c'est que c'est extrêmement important, d'abord, de s'en préoccuper, mais c'est que ça peut entraîner des conséquences à moyen et long terme chez un individu. Et comme tout le monde, je pense, a la même réaction dans ces cas-là, c'est inquiétant et c'est tout à fait pertinent pour notre gouvernement de se préoccuper de cette problématique-là.

Donc, dans ce sens-là, il était important, pour le Québec, de faire la lumière sur le phénomène des commotions cérébrales et, en janvier 2014, il y a un groupe de travail qui a été créé, qui a été mis en place afin d'examiner la question des cas de commotions cérébrales qui surviennent au Québec dans le cadre de pratique d'activité physique. Et le groupe de travail qui a été mis en place regroupe des intervenants de différents milieux, tant scolaire, sportif que scientifique. Il est d'ailleurs présidé par le Dr Dave Ellemberg, qui est neuropsychologue clinicien, professeur à l'Université de Montréal, et il semble réellement être un expert reconnu à l'étude des commotions cérébrales au Québec, et il a évidemment la notoriété de nous apporter son expertise et ses connaissances au niveau de ce phénomène et surtout de suggérer des solutions au ministère de l'Éducation, en l'occurrence au ministre.

Et le mandat du groupe était centré sur les commotions cérébrales subies par tous les Québécois, Québécoises dans le cadre de leurs pratiques sportives en général, mais également pour la clientèle scolaire qui, sans égard au type d'activité, ont subi un traumatisme de cette nature-là.

Et le gouvernement avait comme objectif que le groupe de travail puisse faire en sorte de proposer des avenues pour améliorer la situation, tant sur le plan de la prévention que sur le plan de la détection ou encore du dépistage, et je sais que le groupe de travail a déposé récemment son rapport au ministre.

Et ma question, M. le Président, est la suivante, pour le ministre : Quelles sont les grandes orientations du rapport par rapport à cette problématique-là? Et quelles pourraient être, pour vous, les prochaines étapes à venir au niveau des interventions qui seraient à faire concernant la problématique des commotions cérébrales?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (10 heures) •

M. Blais: Alors, merci beaucoup pour la question, hein? Si on reprend rapidement les étapes qui ont été franchies, là, donc, on a notre collègue, là, la députée de Notre-Dame-de-Grâce, qui avait présenté un projet de loi sur le sujet, qui touchait essentiellement le milieu scolaire. Le gouvernement précédent, je pense, a voulu aller plus loin et questionner l'ensemble du problème, ce qui se passe dans le milieu scolaire, mais ce qui se passe hors du milieu scolaire. Je pense qu'il y avait un assez large consensus là-dessus, sur l'importance d'agir et de regarder le problème.

Dans le fond, il faut bien comprendre que c'est à la fois une question de santé publique et c'est une question de sport. Il fallait trouver une façon d'aborder les deux et qu'il y ait un équilibre aussi, un équilibre entre les deux enjeux. Et le comité qui a été formé, je pense, représentait parfaitement, là, cet équilibre-là. Le rapport a été déposé. Je l'ai lu, j'ai rencontré son président aussi pour en discuter. Je peux vous dire que c'est un rapport d'une excellente tenue qui, il me semble, là, réussit bien, là, à protéger les équilibres entre la santé publique, en particulier la santé des jeunes, parce que, donc, plus la science avance, et la science est un peu jeune dans le domaine, mais plus la science avance, plus il est indiqué, là, de reconnaître que les dangers sont plus importants, sont plus graves, là, pour les plus jeunes, donc à partir d'un certain âge.

Donc, le rapport cible ces éléments-là, fait un ensemble de propositions. Je vais le rendre public, là, prochainement. J'ai demandé cependant aux fonctionnaires de l'examiner sous l'angle, d'abord, je dirais, des coûts, et ce n'est peut-être pas l'angle qui me préoccupe le plus, je vous le reconnais, mais aussi sous l'angle, disons, du potentiel de la communauté d'accueillir les propositions et de les mettre en place. Il y a des propositions qui sont appelées, et je pense que les gens vont être très contents d'avoir ce type d'outils là à leur disposition.

Il y a d'autres éléments qui peuvent... qui vont faire certainement... qui vont ouvrir une discussion. Pourquoi? Parce que, vous comprenez bien, on n'a même pas besoin de faire une illustration très longue, il y a des sports où les dangers de commotion cérébrale sont plus importants, sont plus fréquents. Faut-il changer ces sports? Faut-il les pratiquer différemment, etc.? Lorsqu'on intervient sur ces questions, bien sûr, là, on touche des zones sensibles et des zones, bon,

qu'il faut respecter, hein? Si on veut que nos jeunes d'aujourd'hui deviennent les athlètes de demain et qu'ils soient compétitifs dans ces sports... On veut faire en sorte qu'ils puissent les pratiquer de façon sécuritaire, mais qu'ils puissent aussi les pratiquer dans... disons dans l'entièreté, hein, de ce que reconnaissent ces sports depuis leur origine. Donc, il y a des équilibres à faire entre la protection des sportifs, notamment des plus jeunes, et aussi, bien, la réalisation, dans certains sports, de l'excellence ou de l'élite.

Donc, le rapport devrait être déposé prochainement. J'attends des clarifications là-dessus, parce que, si je n'ai pas ces clarifications, des questions vont m'être posées très rapidement parmi, là, les différents acteurs, là, du milieu.

Le Président (M. Auger): M. le député des Îles, bien sûr.

M. Chevarie : Oui. Merci, M. le Président. Une petite question supplémentaire : Est-ce que, dans votre réflexion au niveau de la diffusion du rapport, est-ce qu'il y a un aspect plus particulier de consultation au niveau des fédérations, les différentes fédérations sportives?

M. Blais: Je vous dirais qu'il y a des éléments de consultation qui vont interpeller plusieurs groupes, donc les fédérations sportives, notamment. Mais ensuite, disons, il y a l'élite, hein, mais il y a beaucoup le milieu de la jeunesse, des bénévoles, hein, etc. Et, vous savez, ce qui a été difficile ces dernières années sur ces questions-là, c'est que, d'abord, la science progressait vite et elle progressait parfois de manière un peu chaotique, et donc des gens qui voulaient bien faire ont apporté des changements, ont apporté des pratiques et parfois, même, ont augmenté, disons, il faut le dire, l'anxiété, là, notamment des parents ou des sportifs, là, par rapport à des situations qui pourraient arriver. Alors, ce qui est intéressant ou, je pense, qui va être apprécié dans le rapport, c'est que je pense qu'on a un état de connaissances qui est solide, plus solide que ce qu'on retrouve ou ce que les gens, là, bien intentionnés peuvent retrouver sur Internet par rapport à ces questions-là. Donc, un état de connaissances qui est solide, un état de connaissances, je vous le dis, qui mette... qui... disons qui regarde les mécanismes à notre disposition et qui montre que certains mécanismes, malheureusement, qui ont été mis en place avec les meilleures intentions du monde, faut-il le dire, n'atteignent pas les objectifs de protection, notamment des sportifs, alors que des mesures assez simples, hein, notamment par rapport à l'exercice, à la pratique sportive, mais aussi, c'est assez important, par rapport à la détection, hein, des mesures assez simples peuvent être mises en place...

Alors, l'équilibre qu'on recherche là-dedans, c'est de bien sûr protéger l'activité sportive au maximum, et, encore une fois, on en parlait un peu plus tôt avec notre collègue, c'est d'éviter de... disons d'assommer complètement sous les responsabilités les milliers de bénévoles, aujourd'hui, qui encadrent le sport, qui en font la promotion et qui permettent que ça se réalise. Je pense que, pour une bonne partie des mesures, hein, ce sera bien accepté, mais il y a des éléments pour lesquels je demande un peu de vérifications, parce qu'encore une fois, si on veut que le rapport soit bien accepté et mis en pratique, il faut que la plus grande partie des acteurs, hein, qui sont concernés le voient comme étant bien équilibré entre la santé publique et puis la pratique du sport.

Le Président (M. Auger): Merci. M. le député des Îles, cinq minutes encore à votre disposition.

M. Chevarie: En conclusion, merci, M. le ministre. Je pense que vous avez une approche très intéressante, et on attend les suites avec la diffusion du rapport. Merci.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Jean-Lesage, vous avez à peu près cinq minutes.

M. Drolet: Bien, merci beaucoup, M. le Président. Salutations, naturellement, au ministre, à son équipe. Il y en a quelques-uns que j'ai le privilège aussi d'avoir connus dans mon ancienne vie; l'équipe, naturellement, des oppositions.

Alors, M. le Président, ce matin, je suis très heureux d'intervenir pour le soutien aux installations sportives. Ce programme, naturellement, on le sait, améliore la qualité des infrastructures sportives et surtout, M. le Président, à promouvoir l'importance de faire du sport. D'ailleurs, hier matin, jeudi matin, en présence de collègues, naturellement, nous avions le défi 5/30 auquel ici, à l'Assemblée nationale, il y avait la conclusion de cette année, parce que ça a eu lieu du 1er mars au 11 avril, puis le défi... puis, d'année en année, on voit que l'importance de cette activité-là fait en sorte que ça promouvoit... On a eu des très beaux témoignages hier matin, mon collègue était là aussi pour en témoigner luimême, parce que c'est un athlète, et d'ailleurs mon collègue de Drummond—Bois-Francs aussi, qui est un athlète pour faire aussi le Défi Pierre-Lavoie, des gens déjà très impliqués, puis, de notre côté aussi, plusieurs font du sport. Particulièrement j'aimerais aussi mentionner des exemples flagrants, notre ministre, les deux ministres, Santé et Services sociaux et Santé, tous les deux, hier, avec, naturellement, leur position actuelle, Lucie Charlebois d'ailleurs, que tout le monde a vu en témoignage, qui s'est vraiment prise en main, et ce n'est plus juste une question santé maintenant. Oui, elle le fait d'un côté santé, mais aussi elle s'entraîne, elle prend le temps d'utiliser les installations sportives qu'on a ici, en haut, et tout ça, et notre ministre de la Santé lui-même, Gaétan Barrette, qui nous a, hier matin, annoncé sa façon de voir les choses maintenant. Alors, quand je vois des exemples comme ça, bien, j'ose croire que notre gouvernement va faire en sorte qu'on va mettre une priorité à ces choses-là. Moi-même...

Le Président (M. Auger): M. le député, on n'utilise pas les noms des gens, on les désigne par leur titre.

M. Drolet: Ah! excusez-moi, M. le Président, j'ai perdu la tête.

Le Président (M. Auger): Je m'excuse, vous étiez dans un élan, mais je dois quand même le signaler. M. le député de Jean-Lesage.

• (10 h 10) •

M. Drolet: Excusez-moi. J'ai pris mes pilules à matin, je suis en forme. M. le Président, écoutez... Puis moi-même aussi, parce que j'ai parlé du Défi Pierre-Lavoie, je n'ai pas eu la chance de le faire parce que... quelques blessures, mais il reste que Sylvain... excusez, mon collègue, mon collègue de Bois-Francs l'a fait. Puis j'ai pu constater, avec le Défi Pierre-Lavoie, en conduisant une équipe durant quatre jours, l'importance des infrastructures sportives dans tous les endroits où on est accueillis, à quel point l'importance que ça a, et le rayonnement que le défi fait, mais aussi l'importance que les municipalités ont d'avoir des installations sportives de qualité pour recevoir, naturellement, ce genre de situation la Alors, je ne peux pas faire autrement que de dire que c'est important d'assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes. D'assurer, naturellement, ce patrimoine-là, c'est vraiment important pour nous, pour les organismes, pour le scolaire et, naturellement, aussi pour... à tous les organismes à but non lucratif, pour, naturellement, leur donner la chance de rénover, comme je viens de le dire, et de mettre aux normes.

La première phase du programme a permis aussi à de nombreux intervenants de bénéficier de ces sommes significatives pour offrir à nos citoyens dans tous les comtés des rénovations de piscines municipales, des aménagements de jeux d'eau, construction de terrains de tennis, soccer, etc. Alors, cela a été naturellement très profitable pour chacun de nous, dans chacun de nos comtés. M. le Président, plusieurs exemples concrets actuellement, d'ailleurs, dans nos comtés. Moi, dans Jean-Lesage, entre autres, le Patro Roc-Amadour, qui reflète un symbole important — un terrain de soccer et de football synthétique magnifique, piscine, etc. — qui donne à mes citoyens, à nos jeunes de chez nous... Parce que le ministre parlait tantôt de l'importance, là, de donner à la jeunesse, de refléter au départ, quand on est jeune, l'importance que ça a de faire du sport. Alors, moi, j'ai un comté quand même assez démuni, et de donner à des jeunes la possibilité d'avoir pas loin de chez eux ce genre d'installations là est bien important.

Îl y a aussi naturellement le complexe de Giffard, qui est un aréna multifonctionnel et, maintenant, avec un centre, aussi, sportif. Et mon collègue de Vanier ici, dans la cour d'école de Vanier, qu'il y a eu une amélioration sportive, Patrick, que tu as annoncée tout récemment.

Alors, M. le Président, voilà l'importance de tenir ce programme-là, pour ce qui est des installations...

Le Président (M. Auger): 45 secondes, M. le député.

M. Drolet: Bien, monsieur... Écoutez, j'aimerais quand même voir avec mon collègue M. le ministre quand que les organismes, finalement, vont pouvoir profiter... et s'assurer que vous allez être à leur écoute pour les besoins qu'ils ont actuellement pour les prochaines étapes à venir.

Le Président (M. Auger): Rapidement, en 20 secondes.

M. Blais: Alors, merci pour la question. Bon, ce qu'il est important de savoir, c'est qu'avec le projet de loi n° 28, là, qui a été finalement adopté cette semaine, on met à la disposition, là, disons, des citoyens du Québec et des sportifs 50 millions de dollars pour les infrastructures sportives. Et, prochainement, les appels, hein, pourront être lancés pour que les municipalités, au niveau...

Le Président (M. Auger): Merci, c'est tout le temps que nous avions pour ce bloc. Par contre, vous aurez la chance, peut-être, d'y répondre dans un bloc ultérieur. Maintenant, je cède la parole au deuxième groupe d'opposition et au porte-parole, M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger: Merci, M. le Président. Alors, bon matin à tous, chers collègues. M. le député de Labelle, toujours un plaisir de participer encore une fois cette année au Défi Pierre-Lavoie. C'est le fun, parce que, je voulais dire, c'est que, des fois, la politique divise, mais le sport rapproche, et puis on a toujours du plaisir. Puis ce qui est plaisant, c'est qu'on ne parle jamais de politique puis on a toujours du fun, même pendant quatre jours dans un campeur motorisé.

M. le ministre, la question de M. le député de Labelle était très, très bonne tout à l'heure, dans le sens que le nom «Sport, Loisir», c'est vrai qu'il a disparu au niveau du titre, et puis, moi, ça me laisse très perplexe, parce qu'étant donné que le ministère de la Santé est un ministère... de l'Éducation, pardon, est un ministère très, très grand, comme la Santé... et ça fait un peu en sorte que «Sport, Loisir», c'est comme à la fin, et là, maintenant, on ne le nomme même plus. Je comprends un peu, des fois, au niveau des longueurs de titres, et autres, sauf que le sport, loisir, c'est très large. C'est-à-dire que c'est au niveau de l'éducation, c'est les jeunes, c'est les personnes âgées. Ça touche le municipal au niveau des infrastructures. Alors, c'est un ministère... dans le fond, une section de votre ministère qui est très large. Et je me demande encore si, aujourd'hui, la section sport, loisir a encore sa réelle place qui lui revient au niveau de votre ministère de l'Éducation.

Le Président (M. Auger): Juste un instant à ma droite. Déjà, la voix du député de Drummond—Bois-Francs ne semble pas facile. Je vous demanderais votre collaboration, s'il vous plaît.

M. Schneeberger: Je m'excuse, d'ailleurs, pour ma voix, mais bon, tu sais...

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

M. Blais: Alors, merci beaucoup pour la question. Donc, il faut toujours juger l'arbre à ses fruits. Regardons la situation actuelle, là, au niveau, là, des budgets, là, du gouvernement du Québec. On sait qu'on a un effort très important à faire, on fait cet effort-là sur deux ans, et pourtant on a, pour l'essentiel, maintenu le budget, hein, je reviendrai là-dessus, mais on a, pour l'essentiel, maintenu le budget, là, loisir et sport, là, cette année. Donc, je pense qu'il faut bien voir l'importance qui est accordée. On relance les infrastructures sportives. C'est quand même beaucoup d'argent. Dans le contexte actuel, on aurait pu dire: Bien, attendons quand même un an. On relance les infrastructures sportives. 50 millions, ça faisait quelques années... Je peux vous dire que les gens, là, qui sont dans le domaine, là, sont très, très heureux, et on s'attend à avoir beaucoup de propositions.

Pour le reste, il me semble... Je comprends que les symboles ont une certaine importance, mais, en politique, il faut se méfier des symboles importants, hein? Ce qui est important, c'est de voir exactement, hein, ce que l'on fait, là où on investit l'argent, les efforts que l'on y met. Et, quand même, réinvestir cette année, dans le contexte actuel, là, 50 millions dans les infrastructures sportives, c'est énorme. Je peux vous dire, c'est très, très attendu. Ça montre bien que le gouvernement accorde beaucoup d'importance à cette mission.

Le Président (M. Auger): M. le député de Drummond.

M. Schneeberger: Bien, moi, ce que je voudrais revenir, c'est que, là, vous dites: Oui, c'est important, puis vous dites que c'est un symbole, mais c'est plus qu'un symbole, justement, parce qu'on veut avoir une nouvelle politique au niveau de... des nouvelles politiques... excusez...

Une voix: Nationales.

- M. Schneeberger: ...nationales au niveau loisir et sport. Et, en même temps, on enlève ce titre-là, qui peutêtre pour vous est un symbole, mais qui a toute son importance au niveau de notre milieu de vie. Moi, je ne comprends pas quand vous dites que c'est un symbole, mais c'est une réalité, c'est plus qu'un symbole, là. J'ai de la misère à comprendre votre approche, là.
- M. Blais: Oui, écoutez, là-dessus, je ferais peut-être une petite correction: c'est toujours dans mon titre, hein? Je suis aujourd'hui, demain, hier, ministre responsable, hein, en la matière. Donc, quand je dis que c'est au niveau des symboles, là, bon... Cette expression d'Aristote que j'aime beaucoup, là: Le mot «chien» ne mord pas, hein? Le mot «chien» ne mord pas. Ce qui est important, c'est de regarder exactement à la fois la nature des responsabilités... La nature des responsabilités sont les mêmes. Les budgets, dans un contexte extrêmement difficile, hein, sont maintenus. Les projets les plus importants, on a parlé de la politique du sport qui est un projet très important, j'ai réitéré, j'ai même annoncé qu'il y a une politique du sport qui va être déposée, et elle est très attendue. Pour des raisons, disons, de changement de gouvernement, et autres, cette politique-là n'a pas pu être déposée, là, malheureusement, dans les dernières années; elle va l'être.

Donc, quand je parlais d'un symbole, je voulais simplement dire que le titre est toujours là, il y a un changement dans la désignation. Quand on regarde la substance, hein, le mot «chien» ne mord pas, quand on la regarde, la substance, la substance y est toujours.

M. Schneeberger: M. le Président, je vais revenir là-dessus dans le sens que, si je fais une comparaison avec le ministère de la Santé publique et des Services sociaux, on a le... délégué aux services... santé publique qui a, depuis plusieurs mois, le but, là, au niveau d'une approche pour changer la loi sur les cigarettes, O.K.? Et il n'y a pas de place parce que, bon, là, M. le député... M. le ministre de la Santé prend toute la place au niveau de ses réformes.

Et je fais le lien justement avec l'éducation. Quand vous venez nous dire que, bon, vous avez encore le titre, et autres, c'est vrai, mais, en même temps, vous avez... Tu sais, c'est large, parce que le loisir et sport, ça touche... tantôt, vous disiez le loisir, là, la faune, des choses comme ça. Moi, je vois que, des fois, ce serait un ministère qui devrait être comme à part entière avec... Et j'aimerais ça savoir, au niveau de votre personnel, quelles activités... est-ce que vous avez des liens avec tous ces autres ministères qui touchent... Parce que, souvent, il y a du travail de silo. La façon dont vous procédez, justement, quand vous avez des projets d'infrastructure, et autres, il y a des liens qui se font, et moi, je voudrais savoir ce que... le fait de tous les jours. Vous avez des comités qui travaillent avec les autres ministères pour justement arriver à faire en sorte que les projets d'infrastructure que vous annoncez vont se développer en bonne et due forme.

M. Blais: Oui. Dans le fond, ce qui vous préoccupe, c'est de faire en sorte qu'il puisse y avoir un travail interministériel, hein, sur les différents enjeux. Prenons le cas, par exemple... On a parlé tout à l'heure des commotions cérébrales, du rapport, on voit bien, là, que c'est un enjeu, le sport, mais c'est aussi un enjeu de santé publique. Alors, vous comprenez qu'on peut travailler à ce moment-là avec le ministère de la Santé sur ce type de préoccupation.

Quand on parle d'infrastructures sportives, une bonne partie des infrastructures sportives développées au Québec sont parrainées par les municipalités, hein? C'est souvent les premiers acteurs qui veulent développer, là, dans leur environnement, de nouvelles infrastructures sportives. Vous comprenez que, dans certains cas, on va collaborer avec le MAMOT, ne serait-ce que pour aller chercher des informations supplémentaires pour bien comprendre la nature du dossier, si c'est un dossier robuste ou non, et, comme tous les autres ministères, on est interpellés pour travailler, bien sûr, en relation étroite pour faire en sorte que les choses arrivent. Et malheureusement, dans un gouvernement complexe, il y a plusieurs ministères, il y a plusieurs découpages des responsabilités. Ces responsabilités-là, ces découpages-là évoluent avec le temps, mais l'enjeu, c'est de favoriser le travail interministériel quand c'est nécessaire, et on le fait très fréquemment.

M. Schneeberger: M. le Président, je voudrais revenir sur la politique nationale sports, loisirs. Habituellement, quand on fait une politique, c'est pour avoir un but, une approche. Vous nous avez dit tout à l'heure qu'actuellement ce ne serait pas déposé... peut-être à l'automne, ce serait plus tard, et autres. Par contre, j'espère que votre ministère, actuellement, travaille sur ce projet-là. Je voudrais savoir maintenant... Si on veut se fixer des buts, il faut avoir des critères. Est-ce que vous pourriez nous dire quelques critères qui vont être mis en place pour cette nouvelle politique?

• (10 h 20) •

M. Blais: Mais les critères sont multiples. C'est-à-dire, d'abord, vous avez toujours un enjeu de participation, hein? Ce que vous désirez dans une politique de ce type-là, c'est augmenter, si possible, la participation ou la pratique sportive, parce que la pratique sportive amène des bienfaits tant au niveau scolaire pour les plus jeunes qu'au niveau de la santé globale pour les plus âgés. Donc, vous avez un enjeu de participation. Mais, comme on parle de sport, on parle aussi de compétition, on peut aussi parler d'élite. Et là une des questions qui se pose, c'est: Est-ce que nous faisons suffisamment pour notre sport d'élite — alors, le sport d'élite, c'est finalement l'aboutissement de quelques-uns seulement — et de s'assurer que la transition à la fois du sport, disons, de loisir vers le sport d'élite pour ceux qui veulent s'y rendre et qui ont la capacité de s'y rendre puisses se faire? Donc, qu'on ait la meilleure représentation au niveau des grandes compétitions nationales et internationales. Mais, de plus en plus, on parle aussi de la fin, de la sortie du sport d'élite. Vous savez que, dans plusieurs cas, la sortie est difficile, hein, pour des raisons, là, multiples, et il faut avoir des programmes aussi qui favorisent cette sortie-là. Donc, la politique, dans ces critères, elle examine le niveau de participation, elle examine aussi l'impact que ça peut avoir, là, sur la santé publique, donc, à ce moment-là, ça touche aussi à la santé publique, et ça se rend jusqu'à la question de l'élite.

Ensuite, vous avez une autre partie, un autre critère qui est important, c'est-à-dire la pratique de loisirs, hein, quelle est la place que l'on veut accorder à la pratique des loisirs, comment on peut soutenir la pratique des loisirs dans une société comme la nôtre. Donc, la politique doit toucher tous ces aspects-là, et c'est les critères les plus importants, là, que l'on peut souligner, là, dans un court espace de temps comme aujourd'hui.

M. Schneeberger: Parce que, M. le Président, moi, ce que je veux souligner, c'est que, dans cette nouvelle politique-là, si on se fixe des cibles, des critères, premièrement, il faudrait voir les critères actuels, c'est quoi, les normes, le taux d'obésité, le nombre de personnes, en population, qui font de l'exercice. Parce que, dans une dizaine d'années, si on revoit la politique, si on refait ce qui sera mis en place, il faut la comparer, il faut la juger, voir si les sommes investies ont été efficaces, et autres. Je fais un lien avec des athlètes qui s'entraînent pour les olympiques, ils sont tous bons. on s'entend, ces athlètes-là, ils sont tous bons, mais, s'il n'y a pas de concours, il n'y a pas de compétition, à la fin, il n'y aura pas de gagnant puis tout le monde est bon. Alors, c'est ce qui peut arriver s'il n'y a pas de critère établi, c'est de savoir... Parce que la politique a été bonne, mais il n'y avait pas de critère. Alors, c'est ça qui est important.

Moi, je ne veux pas que vous nommiez le chiffre, c'est quoi, les chiffres, mais je voudrais savoir quels sont les critères. Est-ce que vous avez un critère au niveau des personnes en surplus de poids, le nombre... Tu sais, c'est ça qui est important. Et, une fois que ces critères-là vont être établis, là, on va se donner les moyens d'arriver à où est-ce qu'on veut être. Parce que, si on se dit une... c'est la plus en forme, bien, on se compare... on compare avec des chiffres, généralement, ou le... peu importe, là, au niveau de la santé. Alors, moi, j'aimerais ça que ce soit émis.

Et, pour faire un lien, cette année, dans l'exercice financier 2014-2015, l'organisme Québec en forme a eu zéro comme financement. Est-ce que vous pensez modifier ça dans votre prochain budget?

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

M. Blais: Oui, merci, là. Sur Québec en forme, je vais faire les vérifications, là, mais je pense qu'ils sont en surplus, là, cette année, c'est dans le contexte de ces surplus-là, je pense, qu'il a été décidé de modifier la formule de financement.

M. Schneeberger: Pour les feuilles données, c'est marqué «zéro», là.

M. Blais: Oui, c'est ça. Sur la discussion qu'on a eue au préalable, là, sur le critère, et tout ça, je pense que, finalement, je n'avais pas bien compris votre préoccupation. Votre préoccupation, c'est les objectifs, hein? Les critères, c'est autre chose. C'est les objectifs, hein? On se donne des objectifs et ensuite on se donne des moyens pour les atteindre. C'est sûr qu'une politique de ce type-là doit cibler ses objectifs. Il y en a un certain nombre sur lesquels on va s'entendre, vous allez voir, assez rapidement. Il y en a d'autres qui sont un peu plus délicats. Tout ce qui concerne, par exemple, le sport d'élite, les objectifs, c'est toujours très délicat, parce qu'à notre époque on considère que l'athlète doit être un athlète, si possible, le plus complet possible et qu'il ne doit pas hypothéquer son futur. Vous me comprenez bien? Il ne doit pas hypothéquer son futur du point de vue de sa santé physique, il ne doit pas hypothéquer son futur du point de vue, disons, ses capacités, là, à entreprendre une vie normale après le sport d'élite. Donc, là où il y a le plus de... disons de discussions ou de débats aujourd'hui, ce n'est pas sur les objectifs ou le... bien, on pourrait s'entendre, on pourrait définir un peu des niveaux d'objectifs différents, vous et moi, ça, je peux comprendre, mais c'est sur les objectifs que l'on donne au sport d'élite. Et là-dessus le Québec a beaucoup évolué, hein? On a une excellente représentation dans le sport d'élite au niveau international, notamment au niveau des jeux d'hiver, on a une bonne représentation au niveau des jeux d'été. Mais, de plus en plus, on entend des préoccupations sur la santé physique, la santé mentale et aussi la retraite, hein, de nos sportifs. Donc, ce genre de préoccupations là doit faire partie aussi de nos objectifs lorsqu'on les cible.

Le Président (M. Auger): M. le député de Blainville, vous avez encore huit minutes à votre disposition.

M. Laframboise: Merci beaucoup, M. le Président. À la page 46 des budgets des fonds spéciaux, bon, on nous explique la présentation de l'entité, les revenus, les dépenses, et évidemment les revenus doivent servir, entre autres, au remplacement, à la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 et R-22 dans les arénas.

J'aimerais juste voir, M. le ministre... parce qu'il y a des maires de municipalités qui sont préoccupés, la population, une fois qu'on a dit qu'il faut qu'ils remplacent les systèmes... Puis c'est correct, parce que ce sont les pires pour les gaz à effet de serre. Bon, il y a sûrement une planification que votre ministère a faite. Puis j'aimerais avoir le détail des... le nombre de projets qui seront réalisés en 2015-2016, puis me dire aussi si vous avez une planification à long terme pour s'assurer qu'après un certain nombre d'années que tous les systèmes auront été remplacés dans tous les arénas du Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais: Je vais bientôt vous donner les chiffres, là, par rapport à la planification, là, pour l'année en cours puis pour les années suivantes. Il faut comprendre que, dans ce dossier-là, hein, les enjeux, disons, récents... parce que, tout le monde le sait, on doit remplacer ces systèmes-là pour des raisons environnementales. Le ministère de l'Environnement, récemment, nous a interpellés sur ce projet-là, bien sûr, parce qu'ils veulent que l'on poursuive, mais ils demandent, ils exigent... le ministère de l'Environnement, hein, souvent, c'est les deux à la fois, hein, d'aller vers une technologie, hein, qui est... pour le moment... pour laquelle on est en train d'évaluer les nouveaux coûts de la politique. Donc, les argents sont là, sont disponibles pour qu'on aille de l'avant, mais il faut qu'on évalue les nouveaux coûts de la technologie qui nous est proposée, qui est une technologie, semble-t-il, qui serait encore plus soutenable du point de vue environnemental. Quand l'évaluation de ces coûts-là va être réalisée — la technologie, on la connaît, mais on la maîtrise peu pour le moment — à ce moment-là, on pourra lancer les concours.

Alors, sur l'appel des projets maintenant, donc, les règles et les normes en cours d'approbation pour les raisons que je viens d'évoquer... L'enveloppe qui est disponible, là, aujourd'hui, donc... Le budget a été accordé, donc, en 2010, il était de 160 millions. Il a été transféré dans une phase II, donc il y a 50 millions qui ont été déjà retirés. Des projets autorisés ou en cours d'analyse, aujourd'hui, on en a pour 25 millions, donc, qui pourraient se réaliser, là, prochainement.

- M. Laframboise: Mais, M. le ministre, c'est sujet à la nouvelle technologie ou... Quand vous dites: C'est... ou... Est-ce que c'est sujet à la nouvelle technologie?
- M. Blais: Oui, oui. Non, les anciens projets sont confirmés c'est bien ça, hein? les anciens projets sont déjà confirmés, ils vont être en voie de réalisation. On nous demande pour la prochaine phase, la prochaine étape, d'examiner une nouvelle technologie.
- M. Laframboise: Donc, les villes, celles qui ont été autorisées dans l'ancienne autorisation, là, se connaissent, ils le savent.
 - M. Blais: Voilà. Oui, oui.
- M. Laframboise: Les autres sont en attente d'une autorisation parce que vous êtes en train d'analyser la nouvelle technologie que le ministère est en train de vous exiger, le ministère de l'Environnement.
 - M. Blais: Vous formulez très bien.
- M. Laframboise: Parfait. Donc, ça me va. Merci.
- (10 h 30)
 - Le Président (M. Auger) : M. le député de Drummond—Bois-Francs?
- **M.** Schneeberger: Oui. M. le Président, je voudrais revenir sur... tout à l'heure, vous disiez, au niveau des coupures, vous avez un 700 000 \$ qui n'était pas chiffré. Est-ce qu'on pourrait avoir la ventilation de ces coupures-là?
 - M. Blais: Oui.
- M. Schneeberger: Vous nous en nommiez quelques... en tout cas, une partie, là, ça... Je ne veux pas avoir le chiffre, là, à la cent près, là, mais les coupures. Puis aussi... Non... Bien, je vais y aller avec cette question-là, premièrement.
- M. Blais: Oui? Très bien. Pour l'essentiel, là, c'est assez simple à retenir, là, c'est 660 000 \$. Hein, ça, c'est pour la fête nationale du Québec. Et puis finalement ce n'est pas une coupure, c'est une... il faut comprendre qu'on est revenus au niveau de financement de 2013, de 2014.
 - M. Pagé: C'est une coupure.
- **M. Blais :** Oui. Oui, je comprends, là, c'est une coupure, une compression, on se comprend bien, mais on est revenus à 2013-2014 parce qu'il y a eu...

Une voix: ...

Le Président (M. Auger): La parole est au ministre, merci.

M. Blais: Oui, merci. Merci. Parce qu'il y avait eu un soubresaut, là, à quelques jours de l'élection, là, pour un financement ad hoc supplémentaire pour la fête nationale. Donc, vous comprenez, on fait tous des efforts, tout le monde est invité à en faire cette année. Donc, on a défini, là, cette compression-là. Et l'autre compression, c'est une compression de 500 000 \$, et c'est un programme qui s'appelle le programme Allergo... je pense, c'est ça.

Une voix: ...

M. Blais: Un événement plutôt, AlterGo, pardon, et ça, il avait une durée de trois ans, et le programme maintenant est terminé, alors c'est la raison pour laquelle on s'est retirés définitivement. Encore, l'essentiel, le budget, là...

Le Président (M. Auger): ...de poursuivre, M. le ministre.

M. Blais: ...global était de la même hauteur à peu près que ce qu'on a connu l'année dernière.

M. Schneeberger: O.K.

Le Président (M. Auger): Trois minutes encore, M. le député de Drummond-Bois-Francs.

M. Schneeberger: Oui. Tout à l'heure, le député de Gaspé soulignait, parlait justement des commotions cérébrales, et je m'en souviens, à l'époque, le ministre de l'Éducation était sorti assez fort là-dessus et il nous avait dit que c'était fini, là, les mises en échec, et autres, chez les jeunes et qu'il allait faire justement le nécessaire pour... en tout cas, diminuer le nombre de commotions cérébrales. Moi, je voudrais que vous me donniez des chiffres dans ce niveau-là, parce que c'est bien le fiun mettre un programme ou vouloir faire des choses, puis je pense qu'on n'est pas contre la vertu, là, c'est très bien, mais ce que je veux savoir: Si les... Parce qu'à la minute que le gouvernement agit ça coûte des sous, je voudrais savoir maintenant: Est-ce qu'il y a des résultats probants actuellement? Est-ce qu'on a, mettons, vu le nombre diminuer? Est-ce que vous avez des chiffres là-dessus, au niveau des commotions soit dans les arénas ou dans d'autres sports comme le football puis...

M. Blais: Attention, parce que toutes les commotions cérébrales ne sont pas diagnostiquées comme telles. D'ailleurs, le diagnostic d'une commotion cérébrale, c'est assez difficile à réaliser. Donc, les moyens que l'on a à notre disposition, là, ne sont pas les moyens... on n'a pas une captation visuelle qui nous permet avec assurance de dire: Voilà, ici il y en a une, ici il n'y en a pas, hein? Donc, ce que l'on a, c'est généralement des informations indirectes, c'est des symptômes, hein, ou parfois... on peut parfois, par imagerie, là, aller en chercher plus, donc, dans les cas les plus graves.

Ce qu'il est important dans le cas du hockey... Bien sûr, les représentations ont été fortes, compte tenu de... bien, bien sûr, de la valeur de... l'importance de ce sport au Québec, et les représentations ont été fortes pour qu'il y ait des changements. Les changements ont eu lieu. On sait bien que, lorsqu'on a retiré les mises en échec, ça a eu un impact important, je ne vous dirais pas sur le nombre de commotions cérébrales, tout simplement parce qu'elles ne sont pas répertoriées avec assurance comme telles, mais sur les blessures qui sont liées, là, en général et celles qu'on peut associer à une commotion cérébrale.

L'enjeu qu'il y a eu avec le hockey, je ne sais pas si vous vous en rappelez, c'est qu'on se posait la question à l'époque — et le Québec a été très précurseur; maintenant, il est rejoint à peu près partout en Amérique du Nord, mais il a été précurseur — c'est : Est-ce que nos jeunes vont pouvoir faire du hockey d'élite? Est-ce qu'on est en train de nuire, avec cette mesure, hein? Donc, plus de mises en échec, est-ce qu'on est en train de nuire à la pratique du sport et en particulier à la formation d'une élite sportive? Tous les résultats, hein, nous indiquent que ça n'a pas eu d'impact, c'est-à-dire que la participation des Québécois, là, à la Ligue nationale n'a pas diminué pour autant, qu'ils font aussi bien qu'auparavant. Et c'est parce qu'on a été précurseurs, dans ce domaine-là, qu'on a vu ensuite les autres provinces canadiennes... je pense qu'on l'Ontario, c'est un peu plus récent, je crois, mais aussi en Amérique du Nord, plusieurs juridictions ont mis fin, là, aux mises en échec. Donc, on peut changer le sport sans diminuer nécessairement la capacité, hein, de nos jeunes de se rapprocher de l'élite. Et ça, ça va être un point, je le dis, ça va être un point, je pense, qui va être souligné dans le rapport qu'on va déposer prochainement.

Le Président (M. Auger): Merci. C'est tout le temps que nous avions pour ce bloc d'échange. Maintenant, avec le parti ministériel, pour un bloc d'échange. Il vous reste 19 minutes, M. le député de Papineau.

M. Iracà: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer mes collègues de l'opposition et mes collègues du côté gouvernemental; bien sûr, le ministre et toute son équipe, M. le Président. Et c'est un double plaisir pour moi, c'est un immense bonheur d'être ici, ce matin, à titre de député, mais aussi à titre d'adjoint parlementaire à l'éducation, là, au ministre. Alors, c'est un double plaisir.

Alors, moi, je vais poser une question en lien avec le Programme de soutien aux événements sportifs, qui, pour moi, est très important, qui regroupe trois volets, là : les compétitions de niveau canadien, compétitions au niveau

international et les événements sportifs grand public. Le programme s'adresse aux fédérations sportives et aux organismes multisports québécois reconnus et soutenus par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Loisir et Sport.

Et puis, si vous me permettez de faire une parenthèse, là : en tant que père de trois enfants qui bénéficient de services de fédérations sportives, deux garçons qui jouent au hockey... Je parle de mes enfants, mais je pourrais parler de l'ensemble des enfants du Québec, parce que plusieurs parents, comme moi, qui ont des enfants qui sont impliqués avec les fédérations sportives, je peux vous dire que c'est extrêmement bénéfique pour les enfants. Deux gars qui jouent au hockey, j'en ai un en sport-études... Lorsqu'il y a des événements sportifs, des tournois de hockey un peu partout dans la province, peu importe la catégorie, là, que ce soit novice A, B, C, atome, pee-wee, bantam, pour l'avoir vécu personnellement, lorsqu'un enfant gagne un tournoi, c'est comme s'il gagnait la coupe Stanley. Puis là je fais la référence parce qu'on est en séries présentement, Canadiens-Ottawa, puis je ne vous dirai pas pour quelle équipe que je prends parce que je suis en Outaouais, donc...

Le Président (M. Auger): Nous avons une idée.

M. Iracà: ...je me garde une petite gêne. Mais tout simplement pour vous dire qu'un enfant qui gagne un tournoi de hockey, un événement sportif—je parle du hockey, mais ça pourrait être n'importe quel sport, là—quand il retourne à l'école le lundi— habituellement, il gagne le dimanche, il retourne à l'école le lundi— il est deux, trois pouces plus grand, là, puis la tête un petit peu plus haute. Alors, ça a un effet, je vous dirais, psychologique extrêmement important puis, oui, que c'est bon pour le sport... Puis mon collègue de Labelle, mon voisin, va être d'accord avec moi que le sport est extrêmement important, parce que je sais qu'il a fait le tour du Québec l'année passée, je l'avais rencontré lors d'une rencontre à Gatineau pour la politique. Donc, les vertus du sport, là, c'est extrêmement important. Et moi, je fais un lien avec les événements sportifs, qui ont un effet bénéfique pour nos jeunes du Québec au niveau sportif, mais au niveau mental, si vous me permettez l'expression, là.

Une voix : Énormément.

• (10 h 40) •

M. Iracà: C'est ça, exactement. Et on le voit aussi avec les niveaux un petit peu plus professionnels, le football. Et moi, je rêve du jour... Parce que, quand on annonce les noms des joueurs au football... ici, on le voit avec le Rouge et Or, on annonce le joueur puis on dit: De l'Université Laval, le... on annonce le joueur. Je rêve d'un jour qu'on fasse ça au hockey aussi. On associe le sport aux études, aux études du joueur, puis un des seuls sports où on fait ça, je pense que c'est le football. Il y a peut-être le basketball aussi, aux États-Unis, là, mais je vous dirais que ce n'est pas ancré encore, au Québec, d'associer les études avec le sport comme ça se fait au football. Je ferme la parenthèse.

Alors, je vais continuer dans le même thème, pour les événements sportifs... et aussi en lien avec le sport, parce qu'on... mon collègue tantôt a parlé de notre autre collègue, là — du ministre de la Santé — pour désengorger le système de la santé : oui, il y a le projet de loi n° 10, le projet de loi n° 20, qui sont des bons projets de loi, mais, en avant de ça, je pense qu'une des principales choses qui peut être faite, puis ce n'est pas un projet de loi, c'est d'encourager les jeunes à faire du sport. Toutes les statistiques le prouvent : plus on fait de sport, plus on est en santé, moins on va à l'hôpital.

Alors, le programme comporte plusieurs objectifs, puis, je pense, ça serait important que je les nomme pour le bénéfice de nos auditeurs : soutenir l'excellence sportive, permettre aux athlètes québécois de se mesurer à d'autres athlètes canadiens ou venant de l'étranger, favoriser la participation d'athlètes québécois à des compétitions d'envergure, aider l'athlète à progresser dans son plan de développement.

Offrir aux membres des conseils d'administration, aux juges et aux arbitres québécois l'occasion d'acquérir de l'expérience dans des événements sportifs de haut niveau. Parce que, quand on pense événement sportif, oui, il y a les gens qui y participent en termes sportifs, mais il y a beaucoup d'autres choses que ça, notamment... on y pense moins souvent, mais il y a les arbitres aussi du Québec : que ce soit au hockey, à la boxe, à la natation, il y a des juges, des arbitres, c'est important qu'eux prennent de l'expérience pour des événements et des compétitions nationales et internationales.

Alors, faire la promotion des disciplines concernées auprès de la population québécoise, et finalement favoriser la participation de la population québécoise à des événements sportifs...

Je vais vous donner quelques exemples puis je pense que c'est important au niveau économique aussi pour le Québec : championnats canadiens de vélo sur route en Beauce et Lac-Mégantic; championnat canadien senior de golf à Sherbrooke; Coupe panaméricaine de triathlon à Magog; Futures de tennis à Gatineau, dans mon coin; Traversée internationale du lac Saint-Jean; Challenger ATP de tennis de Granby, également; et, en Outaouais, bien, il y a la classique du Château Cartier, de Gatineau, qui est très, très populaire et, comme je disais tantôt, qui amène beaucoup de gens de l'extérieur.

Qui dit «gens de l'extérieur», dit «nouvel argent pour le Québec». C'est une entrée d'argent importante, des événements sportifs font en sorte que, oui, il y a des gens du Québec qui y participent, mais il y a surtout des gens également des autres provinces qui viennent et même de d'autres pays qui viennent participer à nos événements sportifs et ça fait rouler l'économie. Donc, c'est extrêmement positif pour nous. Je pense que c'est une source... On parle souvent de créer plus de PME au Québec, créer plus d'emplois, mais je pense que ça, ça fait partie des événements qui peuvent faire en sorte qu'on crée de l'emploi, peut-être éphémère sur un moment donné, mais, plus il y a de tournois... national, international, ça fait en sorte qu'en bout de piste il y a plusieurs personnes qui travaillent, tout au long de l'année, à différents événements et différents endroits au Ouébec.

Et, pour nous, bien, je parlais de la Classique de curling, j'ai le Club de curling de Buckingham, dans mon coin, qui participe à plusieurs tournois, je les salue; le Club de curling de Thurso aussi, dans mon comté, le magnifique

comté de Papineau, je les salue également et je leur souhaite bon succès. Parce qu'à chaque fois ils viennent me voir : Est-ce que je peux avoir des petits drapeaux du Québec que je vais amener en Colombie-Britannique, je vais échanger ça avec mes collègues? Je vous dirais que ça fait de beaux échanges, ça fait connaître le Québec. Alors, c'est important. Alors, j'encourage tous mes collègues députés, lorsqu'on vous demande des «pins» ou des drapeaux du Québec, donnez-en, c'est important. Vous le faites déjà, j'en suis certain.

M. Morin: J'en ai plein les poches.

M. Iracà: Parfait, c'est excellent. Ça fait connaître le Québec puis ça fait en sorte que les gens sont intéressés à venir à nos tournois qu'on organise chez nous. Je vous dirais aussi, dans un autre domaine, il s'est ouvert dans mon comté, strictement dans mon comté, trois nouveaux clubs de boxe dernièrement, ce qui amène beaucoup d'événements. Il y a comme une petite fièvre pour la boxe, au Québec, et ce qui entraîne des galas de boxe. Alors, j'ai participé, moi, dans les dernières années, depuis que je suis élu, là, puis je suis reçu avec le tapis rouge, là, à des galas de boxe...

Le Président (M. Auger): Comme compétiteur ou?

M. Iracà: Bien, écoutez. Ah! parce que j'ai été à plusieurs galas de boxe, ça me donne le goût, effectivement, M. le Président, d'embarquer sur le ring. J'ai embarqué pour remettre des trophées puis des médailles, mais je ne suis pas sûr que je vais faire un Justin Trudeau de moi-même encore. Je vais me laisser un peu de temps, mais, oui, ça me donne le goût de m'entraîner, M. le Président, pour monter sur le ring.

Mais je suis content parce que, dans mon comté, on a une championne canadienne de boxe, Vanessa Lepage-Joanisse, qui a remporté un championnat canadien de boxe. Alors, ce n'est pas n'importe quoi, elle se prépare pour des tournois plus internationaux. D'ailleurs, je lui souhaite bon succès.

Mais c'est par ces événements sportifs là que nos jeunes du Québec peuvent acquérir de l'expérience pour des tournois plus majeurs à l'extérieur. Donc, je vous dirais que c'est les efforts que l'on fait au Québec... Les efforts gouvernementaux que l'on fait au Québec, pour l'avoir vécu, pour l'avoir vu, portent fruit sur nos jeunes, sur la jeunesse.

Or, je sais que le soutien financier annuel, dans le cadre du programme, est stable depuis plusieurs années... de nombreuses années. En 2014-2015, il y a eu un demi-million qui a été alloué. Alors, c'est une stabilité que je salue, hein? Dans toute la mouvance politique, il y a quand même des choses stables qui restent, M. le Président, alors il faut le saluer. Et ma question pour le ministre, alors, c'est de savoir : Quel est le budget pour ce programme en 2015-2016? Et quand les organismes pourront-ils déposer une demande, en lien avec ce programme-là, pour 2015-2016?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais: Bien, les budgets sont semblables à ce que nous avions déjà, là, vous l'avez dit, mais ce qu'il faut comprendre dans ce programme-là et son importance, c'est qu'essentiellement il tient des bénévoles qui réalisent tous ces événements-là, donc... Parce que même les Jeux olympiques, à la limite, vous le savez, c'est des milliers de bénévoles. Or, d'ailleurs, tous les événements que vous avez cités, puis on en connaît tous parce qu'il y en a dans chacune de nos régions, tous ces événements-là, nous sommes en soutien, vous ne trouverez pas beaucoup de personnes qui sont payées par ces enveloppes-là, et les enveloppes sont importantes.

Moi, je suis un habitué de la Traversée du lac Saint-Jean, Memphrémagog aussi, parce que mon fils est un nageur, il l'a faite à quelques reprises. Et prenons le cas du lac Saint-Jean, là, ou la Traversée du lac Saint-Jean, bien, essentiellement, là, l'événement, qui est un événement de calibre international, qui reçoit des nageurs de partout dans le monde, essentiellement elle mobilise à peu près tout Roberval. Vous avez des gens, là, qui sont bénévoles, qui y travaillent pendant des mois pour la raison... pour recevoir, là, les nageurs d'un peu partout, leurs familles, leurs proches et les médias.

Donc, quand on regarde la pratique du bénévolat au Québec, une grande partie des bénévoles, hein, sont dans le domaine du sport et des loisirs. Et l'enveloppe que nous avons, c'est une enveloppe qui est là pour soutenir ces événements-là parce qu'il n'y a pas de sport ou loisir s'il n'y a pas les événements, parfois, qui rassemblent, qui font en sorte que les gens soient motivés, qu'ils relèvent des défis. Il faut comprendre les efforts, là, qui sont apportés. En général, quand on accorde ces enveloppes, on regarde bien sûr la structure même de réception, les bénévoles qui sont impliqués, et etc., et, dans certains cas, ça coûte très, très cher, hein, aux bénévoles. Alors, moi, je le sais parce que, quand mon fils a commencé à faire de la natation, je pensais que ça ne me coûterait pas cher, j'étais content, je disais : Ça va être moins cher que le hockey. Et, bien sûr, quand il a continué à être dans l'élite et qu'il s'entraînait huit fois par semaine, hein, au plus fort de ses entraînements, bien, bien sûr, il fallait l'appuyer financièrement. Donc, il y a des milliers de parents, de bénévoles, parfois ce ne sont pas des parents, c'est uniquement des bénévoles qui le font pour le sport, qui sont en soutien à l'ensemble de ces activités-là. Et il ne peut pas y avoir de pratique sportive, que ce soit au niveau de... ou de loisir, que ce soit simplement, là, au niveau débutant ou que ce soit l'élite, hein, s'il n'y a pas des centaines de bénévoles pour soutenir ces activités-là.

Le Président (M. Auger): M. le député de Papineau, vous avez encore 5 min 30 s.

M. Iracà: Oui. Bien, écoutez, je suis content que le ministre souligne les bénévoles parce que j'avais omis de souligner cette partie-là extrêmement importante. En effet, il n'y a pas d'événement sportif s'il n'y a pas de bénévole, hein? La majorité des événements sportifs sont en lien avec les bénévoles qui sont sur le terrain.

• (10 h 50) •

En lien avec ma question, je comprends que, dans la stabilité que j'ai énumérée, on s'enligne vers une autre stabilité pour aider les événements sportifs au Québec, pour faire en sorte que ça continue. Et, je pense, à la lumière et à la lueur de la réponse du ministre, il semble être sensible pour faire en sorte que les événements sportifs d'envergure locale, nationale et internationale demeurent au Québec pour le bénéfice de nos jeunes et nos moins jeunes aussi. Donc, si... À moins que je me trompe, M. le ministre, là, vous réitérez le fait qu'une stabilité est importante, là, pour maintenir les événements sportifs du Québec?

M. Blais: Oui. Et puis l'enveloppe est très ventilée, là. J'ai un exemple de différents financements que l'on peut donner. Parfois, là, c'est pour un petit événement dans une municipalité, une rencontre... Et de tous les genres, hein? C'est badminton, c'est nage synchronisée, c'est, bien sûr, natation, tennis de table, hein? Donc, hein, bon, je pense que, dans ce cas-ci, c'est à Laval. Vous avez les fédérations équestres aussi qui organisent des événements, là, que l'on soutient. Bien sûr, l'athlétisme, le kayak en eau vive... À peu près toutes les fédérations qui organisent des événements — et aussi des municipalités dans certains cas aussi, là, mais, en général, les fédérations sont impliquées — peuvent recevoir des montants qui les soutiennent. Bien sûr, ces montants-là ne permettent pas, disons, à eux seuls, là, d'organiser l'événement, mais c'est vraiment en soutien, parfois, pour que l'événement puisse se produire. Parfois, c'est pour favoriser la mobilité des sportifs, parce que, dans certains cas, notamment dans le cas de régions éloignées, pour les sportifs, surtout quand ils sont jeunes, pour les parents ça peut être important d'avoir un peu de financement. Donc, j'ai du plongeon; judo, la dernière année; hockey... Donc, les événements sont assez nombreux.

L'évaluation se fait à chaque année, c'est-à-dire que, bien sûr, il y a des événements qui sont fréquents, sur une base régulière, et, quand on examine les dossiers, on examine toujours si, disons, les fondements, là, de base, là, par rapport au financement de l'année précédente, sont encore là. Est-ce que l'organisation est solide? Est-ce que l'organisation, par exemple, a réalisé ses objectifs? Est-ce que l'organisation est solvable, etc.? Donc, il y a des organisations qui sont très solides. C'est sûr que, lorsqu'il y a des projets plus ambitieux, hein, qui sont déposés, mais avec des organisations qui sont moins bien connues, là il y a un contrôle un peu plus grand, là, pour s'assurer que les objectifs vont être atteints. Est-ce que, par exemple, il y a un engagement d'une communauté, un engagement d'une municipalité qui va faire en sorte que, si jamais les objectifs financiers ne sont pas atteints, là, ils vont être là pour épauler l'événement?

Le Président (M. Auger): M. le député, encore deux minutes à peu près.

M. Iracà: Bon, écoutez, moi, ça me rassure, puis je pense que plusieurs organisateurs d'événements, avec la réponse du ministre, vont être rassurés, aujourd'hui, en lien avec leur préparation d'événements. Bien sûr, bien sûr, je pense qu'il faut évaluer chaque événement à la pièce pour voir si ça donne bien les résultats et pour s'assurer que ceux qui organisent les événements soient crédibles, là, dans ce qu'ils font. Alors, pour garder ceux qui font bien les choses, qui font bien leurs demandes, qui sont bien organisés, pour s'assurer que ce soient des événements qui génèrent du positif, tant au niveau sportif, qu'économique, que psychologique, pour nos jeunes, en référence à ce que je faisais tantôt... Donc, je suis satisfait de la réponse du ministre, là, à cet effet-là. Alors, ça me rassure et je suis certain que ça rassure un grand nombre d'organisateurs d'événements au Québec, M. le Président.

Alors, tout simplement, s'il reste quelques secondes, tout simplement le reporter au prochain bloc.

Le Président (M. Auger): Avec plaisir, M. le député de Papineau. Merci beaucoup. Nous allons poursuivre avec l'opposition officielle, pour un dernier bloc d'échange, pour une durée maximale de 15 minutes.

M. Pagé: Alors, merci beaucoup. Alors, M. le ministre, comme vous avez cité Aristote tantôt, il disait également — comme quoi, finalement, tout le domaine du loisir et du sport est quand même quelque chose d'important et sérieux — Aristote disait aussi: Il faut jouer pour être sérieux. Alors, je vous le soumets: il faut jouer pour être sérieux. Et je vous dirais que vous pourrez l'utiliser lorsque vous voudrez manifester l'importance du loisir et du sport dans notre quotidien.

Mon collègue de la deuxième opposition a également soulevé le fait de la disparition, hein, du «Sport, Loisir». Je ne reviendrais pas longtemps là-dessus, mais le fait que nous soyons inquiets peut peut-être être justifié à... Le «R» que nous avons perdu au MAMROT, qui est maintenant le MAMOT, on a enlevé le mot «Régions». Et, comme par hasard, cette année, les budgets qui sont alloués pour le développement des régions, avec la perte des CRE, l'abolition des CLD, le programme pour les municipalités dévitalisées, c'est 44 % de l'enveloppe, donc, qui est passée de 180 millions à 100 millions. Donc, il y a de quoi là-dedans peut-être nous inquiéter, quand on fait disparaître une appellation quelconque. Alors, je tenais quand même à faire un petit peu de pouce là-dessus.

Vous avez parlé des commotions cérébrales. Je suis très content qu'on ait soulevé la question, je suis très heureux de savoir que le rapport est enfin disponible. Parce que ma collègue Marie Malavoy, quand elle avait commandé le rapport en janvier 2014, il devait être livré en juillet 2014. Le ministre nous avait dit, aux crédits de juin l'année dernière, que le rapport serait livré plutôt au début de l'automne, septembre, octobre. On avait même fait une demande d'accès à l'information, on nous disait que le rapport n'existait pas encore. Donc, compte tenu que vous avez déposé le projet de loi n° 496 quand vous étiez dans l'opposition, compte tenu que le rapport est disponible, ce que j'entends, c'est que vous allez procéder dans les prochaines semaines, là, vous êtes prêt à procéder.

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

M. Blais: Oui. Mais peut-être un petit mot, là, pour commencer, sur Aristote, parce que la citation que vous avez utilisée — je pense, mais il faudrait vérifier — je pense qu'elle est de l'Éthique à Nicomaque.

M. Pagé: Non, elle est d'Aristote.

M. Blais: Et on n'est pas certains de, hein, de l'origine de l'Éthique à Nicomaque, c'est-à-dire on n'est pas certains que c'est bien d'Aristote. Et, à vrai dire, pour inciter... juste pour conclure là-dessus, Platon accordait une importance, hein, vous le savez, aux sports qu'Aristote ne reconnaissait pas, hein? Donc, on ne peut pas l'utiliser, là... Malheureusement, je ne peux pas l'utiliser autant que je l'aurais aimé, même si j'ai une grande affection pour Aristote.

M. Pagé: Aux crédits 2016, on utilisera Platon.

M. Blais : Voilà. Voilà.Des voix : Ha, ha, ha!

M. Blais: Oui, il y a beaucoup... il y a des belles pages de Platon sur l'exercice physique.

Donc, effectivement, là, je pense qu'il se... revenons au rapport, là, je pense qu'il est attendu par différentes communautés, et on va le déposer prochainement, mais je veux vraiment qu'un certain nombre de vérifications soient faites auparavant, là, pour s'assurer que les questions auxquelles, nécessairement, j'aurai à répondre, je puisse au moins y répondre, là, le plus clairement possible.

M. Pagé: Les gens qui ont travaillé sur le rapport, c'est des gens sérieux, des gens compétents, c'était présidé par M. Dave Ellemberg, alors c'est des gens qui sont forts compétents en cette matière et il serait pertinent que ça soit déposé rapidement pour la prochaine rentrée scolaire, qu'on ait des protocoles, et tout le reste, là, pour qu'on puisse utiliser ces recommandations ou cette nouvelle loi. Je ne sais pas si ça sera encadré dans le cadre d'une loi pour la rentrée scolaire 2015-2016.

On a mentionné, tantôt, beaucoup l'apport des bénévoles. Bien, je vous invite encore une fois à lire tout ce qui a été dit, lors de la tournée du Québec, sur les bénévoles. Dans les quatre enjeux, il y a l'enjeu de la valorisation, on parlait beaucoup des bénévoles, il y avait des propositions intéressantes pour valoriser, former les bénévoles. Effectivement, c'est 600 000 à 800 000 bénévoles par année, sans qui on ne pourrait pas développer le loisir et le sport, et il faut les soutenir. Alors, je vous invite, effectivement, à l'intérieur de la politique, parce que ça faisait partie des enjeux dont on discutait passablement.

Vous avez dit assez clairement tantôt, mais je veux vous entendre de façon ferme, les URLS, le financement pour les organismes nationaux de loisir et les fédérations sportives, est-ce que, clairement, c'est le même budget que l'année dernière? Il n'y a aucune différence?

M. Blais: J'entends des «oui» derrière moi, là...

Des voix: ...

M. Blais: ...il y en a plein. Donc, je pense qu'effectivement, là, dans le contexte actuel, on sait bien que c'est un contexte particulier, là, mais on a maintenu ces budgets-là. Je peux vous dire que les représentants des milieux, là, que j'ai rencontrés, étaient assez contents, là, au budget, parce que, hein, ils pouvaient avoir des craintes, des craintes justifiées, et on a vraiment tenu, là, à maintenir ces budgets-là.

• (11 heures) •

M. Pagé: O.K. Alors, je pense, c'est une nouvelle qui va quand même, dans les circonstances, être bien accueillie. Secondaire en spectacle: on a pu lire, il n'y a pas tellement longtemps, qu'il y avait des coupures de 40 % — ce n'est pas rien — dans un contexte où on attache beaucoup d'importance à la réussite éducative, et on sait que c'est un élément important, un peu comme le sport-études, comme moyen de rétention des jeunes et comme moyen non seulement de les garder à l'école, mais qu'ils puissent réussir. Alors, on pouvait lire, il y a quelque temps, le 19 février dernier, un communiqué, là, des gens qui s'occupent de Secondaire en spectacle, qui disaient qu'il y avait quand même des pourparlers qui se faisaient. Où vous en êtes dans vos pourparlers? Est-ce qu'on va maintenir ces intentions de coupes aussi importantes ou bien on va garder des sommes pour maintenir cette activité, qui est fort intéressante, dans les écoles secondaires?

M. Blais: Si ma mémoire est bonne, Secondaire en spectacle reçoit des sommes de différentes provenances, hein, dont notre ministère. Cette année, le financement est à hauteur de 300 000 \$. Pour nous, en tout cas, pour notre part, là, ce n'est pas une diminution de 40 % pour la part, du moins, du ministère de l'Éducation, mais je comprends que Secondaire en spectacle a d'autres financements.

Notre intention, là... Oui, on a une diminution, là, de la part du ministère, mais notre intention, c'est de rétablir, là, si possible, là, l'an prochain, le niveau de financement. Puis, vous avez raison, c'est quelque chose d'extrêmement positif, qui rallie beaucoup de jeunes. Les jeunes sont très impliqués dans cet évènement-là. Il y a eu une rencontre de différents phénomènes, là, cette année, qui expliquent cette diminution-là, mais notre intention, c'est de rétablir le financement de Secondaire en spectacle dès que de sera possible.

- M. Pagé: Alors, j'entends bien que vous souhaitez maintenir les budgets et... Est-ce que je peux...
- M. Blais: Il y a un montant de 300 000 \$ qui est accordé, là, pour Secondaire en spectacle. Donc, je maintiens, là, bien sûr, ce montant-là. C'est une diminution, là, qui n'est pas de 40 % par rapport à ce qui avait déjà été versé. Notre intention, le plus vite possible, c'est de ramener au niveau de financement antérieur, là, Secondaire en spectacle. Je vous rappelle qu'il y a d'autres ressources aussi qui sont disponibles, là, pour ces organisations.
- M. Pagé: O.K. C'est bien. On a inauguré cette année l'Institut national du sport, mais il y a également les sept centres régionaux d'excellence aussi, dont quatre seulement sont financés et trois ne sont pas financés: Montréal, Laval et la région des Laurentides, dont je fais partie. Je pense que, par souci d'équité, éventuellement, il va falloir être capable de subventionner l'ensemble des sept centres régionaux pour qu'ils puissent vaquer à leur mission correctement, convenablement.

Alors, quel échéancier vous vous donnez pour être capable de soutenir financièrement les sept centres régionaux? Parce que malheureusement, là, par souci d'équité, force est de constater qu'il y a une inéquité entre certains centres régionaux présentement, là, dont seulement quatre seulement sur sept sont aidés et soutenus financièrement.

M. Blais: Écoutez, effectivement, là, il y a trois régions encore, hein, qui ont des raisons de vouloir une reconnaissance et d'avoir le financement qui vont avec cette reconnaissance-là. Je pense que les représentations qui ont été faites ont été faites de façon très correcte. Pour le moment, c'est vraiment une question de disponibilité financière. On pourrait bêtement décider qu'on va diminuer le financement des quatre et puis on va réaliser les trois autres, et finalement, le choix qui a été fait, là, c'est d'attendre la disponibilité financière.

Donc, je ne peux pas aujourd'hui vous parler d'échéancier pour ça, mais on sait très bien qu'il y a une volonté de le faire dans les meilleurs délais possible, là, selon la disponibilité financière, là, et d'atteindre ces objectifs-là, parce que c'est des organisations qui jouent bien leur rôle, hein? Donc, ils ont fait la démonstration qu'ils sont en mesure de bien gérer ce financement-là. En ce moment, c'est vraiment la seule question, là, qui nous préoccupe, ce n'est pas la pertinence, les dossiers sont bien montés, mais c'est la disponibilité financière. Pour y arriver progressivement, ne serait-ce l'an prochain pour un cinquième, tu sais, on verra ça, mais, pour l'année dans laquelle nous sommes, on ne peut pas y aller avec d'autres développements.

M. Pagé: D'accord. Alors, j'y vais vraiment en vrac, hein, parce qu'on ne peut pas aller au fond des choses parce qu'on a très peu de temps. Au PQI, l'année dernière, il y avait d'inscrit, pour les infrastructures sportives et récréatives sur l'horizon 2014-2024, 850 millions. Cette année, il y a 900 millions d'inscrit, et on y ajoute une phrase qui n'était pas là l'année dernière: «Une enveloppe de plus de 900 millions de dollars est prévue pour les infrastructures sportives, récréatives et touristiques, notamment dans le cadre de la stratégie maritime.»

Est-ce qu'on peut avoir la ventilation de ce 900 millions? Quelle part va plutôt vers la stratégie maritime, quelle part va plutôt vers le tourisme? Quelle part va vers le tourisme? Quelle part va vers les infrastructures sportives et récréatives? Est-ce qu'il y a une ventilation qui existe?

- M. Blais: Donc, c'est un peu difficile pour moi, parce que le PQI, vous savez, touche l'ensemble du ministère et de son oeuvre, c'est-à-dire à la fois écoles primaires, écoles secondaires, le monde universitaire, tout ça.
- M. Pagé: Je m'excuse de vous reprendre, M. le ministre, mais ce 900 millions, il est clairement pour les infrastructures sportives, récréatives et touristiques, notamment dans le cadre de la stratégie maritime, parce que, dans le PQI, il y a des milliards de dollars vers les infrastructures éducatives, pour les écoles, pour les cégeps, pour les universités, mais celui-là, il est clairement vers ce genre d'infrastructures. L'année dernière, le 850... votre prédécesseur nous disait que l'année prochaine, on va tenter de vous ventiler. Alors, est-ce qu'éventuellement on pourrait avoir une ventilation et savoir ce qui touche véritablement les infrastructures sportives et récréatives?
- M. Blais: Bien, je vous remercie, je n'avais pas bien compris, là, la question. Donc, ce qu'on me dit, là, c'est qu'il y a 50 millions du PQI que, disons, nous contrôlons, là, au ministère. L'essentiel, hein, pour les grands développements, des grandes infrastructures, hein, c'est le MAMOT, c'est à l'intérieur du périmètre du MAMOT.
- M. Pagé: O.K. Mais donc on n'est qu'à l'essentiel, mais on n'a pas de ventilation, on ne peut pas... Parce que mon collègue, quand il était ministre des Affaires municipales, avait rapatrié toutes les infrastructures sportives et récréatives dans le volet des 50 millions d'infrastructures sportives et récréatives pour enlever ça des Affaires municipales. Là, vous êtes en train de me dire que ça va revenir aux Affaires municipales ou en partie?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais: Merci beaucoup. Alors, écoutez, petite vérification, parce que c'est un peu technique, là... Nous, le programme que l'on gère, encore une fois, c'est 50 millions et... en budget. Donc, ça, on peut en parler, mais le 850 millions qu'il reste, c'est les grandes infrastructures, et, effectivement, c'est au MAMOT, et c'était au MAMOT, c'est ce qu'on me dit, là, encore les demières années. Donc, il n'y a pas eu de mouvement de responsabilités ministérielles par rapport à la gestion de ces grandes infrastructures.

M. Pagé: Alors, vous comprenez que, par souci de transparence, éventuellement, ça serait intéressant qu'on ait quand même une certaine ventilation, parce que présentement c'est un peu un fourre-tout où on voit plus ou moins clair à l'égard de ce 960 millions. C'est quand même près de 1 milliard de dollars.

L'année dernière, on pensait qu'on était sur le point de s'entendre, Québec-Canada, pour un chantier Québec-Canada. On nous dit que c'est, à toutes fins pratiques, réglé. D'ici quelques semaines, on devrait être capables de signer une entente. À l'intérieur de la dernière entente — 2007-2008, je pense, je pense que c'était 2008-2013 — il y avait un volet pour les infrastructures sportives et récréatives, et le fédéral, dans l'entente qu'il négocie présentement, souhaite sortir les infrastructures sportives et récréatives de cette entente. Votre prédécesseur avait dit : Je vais faire des représentations auprès de Denis Lebel, je le connais bien.

Est-ce qu'il y a des représentations, finalement, qui ont été faites au cours de la dernière année? Est-ce que vous, vous en avez fait? Est-ce qu'il y a eu de la documentation qui peut nous faire la démonstration qu'effectivement on souhaite ouvrir le chantier Québec-Canada, mais également vers les infrastructures sportives et récréatives? Parce que c'est du tiers-tiers-tiers et, pour plusieurs municipalités, c'est très important d'avoir un financement comme celui-là.

Le Président (M. Auger) : Dernière minute dans ce bloc d'échange.

- M. Blais: M. le député, je comprends bien l'importance de la question que vous posez puis je ne veux pas du tout la diminuer, mais on est en cours d'une négociation qui s'approche de sa fin. Vous comprenez que je ne peux pas faire de commentaire là-dessus aujourd'hui, là.
- M. Pagé: Mais j'aimerais au moins être rassuré à l'effet que, soit vous ou votre prédécesseur, vous avez fait les représentations dont votre prédécesseur s'était engagé à faire pour que... Et, très largement, les municipalités le demandent, c'est unanime à travers le Québec à ce qu'on inclue ces infrastructures sportives et récréatives.
- M. Blais: Oui. Il y a pas mal d'enjeux dans cette négociation. Vous soulevez cet enjeu-là, il y en a d'autres qui sont d'une importance aussi grande. C'est pour ça que je ne peux pas faire de commentaire. Lorsqu'on verra le fruit, là, de ces négociations-là, le ministre des Affaires intergouvernementales pourra présenter peut-être, là, les résultats, là. Mais il faut bien comprendre que vous avez raison de souligner cet enjeu-là, il existe, mais il y en a d'autres qui sont aussi extrêmement importants.

• (11 h 10) •

- Le Président (M. Auger): Merci, ce qui met fin à ce bloc d'échange. Nous allons terminer avec la partie ministérielle pour un dernier bloc d'une durée maximale de 18 min 45 s. M. le député de Vanier-Les Rivières.
- M. Huot: Merci, M. le Président. Grand plaisir d'être ici aujourd'hui. Salutations à tous les collègues, au ministre, son équipe, les gens derrière. Toujours un plaisir de faire des crédits loisirs et sports, c'est... J'ai un intérêt très... assez important pour ces questions-là.

Et j'aimerais qu'on aborde plus spécifiquement une question que je trouve importante, soit l'élite sportive, le sport d'élite, le développement de l'élite. C'est quelque chose, moi, qui me tient à coeur. J'ai fait quand même du sport d'élite, donc j'ai grandi beaucoup dans le sport. Mon sport a été le baseball, c'est assez... c'est peut-être classique pour ma génération. On voit toutes sortes de sportis aujourd'hui qui réussissent bien dans toutes sortes de sports. Il y a même des nouveaux sports avec la planche à neige, entre autres, des nouvelles disciplines. On voit l'apparition, constamment, de nouvelles disciplines qui arrivent, donc c'est le fun de voir la performance de nos athlètes québécois particulièrement. On l'a vu, par exemple, dans les derniers Jeux olympiques d'hiver, il y a eu... Disons que le Québec a fait très, très bonne figure : ski acrobatique, planche à neige, hockey, hockey féminin entre autres — hockey féminin, on a de très, très beaux modèles — patin de vitesse, depuis plusieurs années, qui est un classique québécois.

Et ça, ces résultats, ce que nos athlètes réussissent à faire à l'international, les réussites à l'international, bien, ça amène une certaine relève, ça intéresse nos jeunes. Nos jeunes voient ça, voient des modèles... Moi, je dirais, par le passé, on s'est beaucoup identifiés... moi, quand j'étais plus jeune, on s'identifiait beaucoup aux sportifs professionnels qui étaient vraiment une inspiration. Comme joueur de baseball, je ne vous cacherai pas que Gary Carter a eu un impact sur moi, plus jeune, Tim Wallach aussi. C'étaient des sportifs.

Mais même, je vous dirais, après ça, à échelle plus locale, on voit des modèles qui réussissent tellement bien... Moi, je pense, entre autres, à Marc Griffin. Je ne sais pas si vous vous souvenez de Marc Griffin, un gars de Sainte-Foy, du quartier à côté de chez nous, un petit gars de Sainte-Ursule; moi, j'étais de Saint-Louis-de-France. Et Marc Griffin a été repêché, a réussi, a joué du baseball professionnel. Il y a eu les frères Lavigne, même, avec qui j'ai joué, les frères Lavigne, qui ont fait du baseball professionnel, dans les rangs mineurs professionnels, mais, quand on voit ça, des gens tout proches de nous, bien, on dit : Bien, ça se peut, c'est possible. Puis il y en a eu une série, par la suite... Là, je suis concentré sur baseball, c'est peut-être un domaine que je connais plus, mais on voit des gens d'ici, des gens pas loin de nous autres, contre qui on a joué, proches, qui réussissent dans le baseball, qui réussissent dans leur sport, mais que ça envoie un message aux jeunes qui commencent, qui ont cinq, sept, huit ans, 10 ans, peu importe, mais ils disent : Il y en a qui réussissent, il y en a qui se rendent loin, il y en a qui vivent leurs rêves. Bien, ça envoie un bon message.

Puis on l'a même vu dans notre relève sportive, par exemple, dans les Jeux du Canada, des choses comme ça. Le Québec y fait très, très bonne figure, donc ça amène une autre relève encore et ça fait en sorte que des jeunes voient des athlètes qui réussissent. Ça les intéresse, eux autres aussi, d'aller réussir, de s'investir, de, disons, de mettre un effort supplémentaire, parce qu'on voit que c'est possible, c'est... Il y a des gens qui réussissent, après ça, à vivre de leur

sport. Si on parle... juste aux derniers Jeux du Canada qui ont eu lieu en février, Québec, premier rang, donc, et plus de 140 médailles. Donc, c'est quelque chose qui stimule tout le monde, qui fait en sorte que les gens sont intéressés à poursuivre, qu'on va chercher une autre relève.

Vous avez parlé beaucoup de bénévoles aussi. On s'entend que, pour que ces jeunes-là réussissent, pour assurer une relève, il y a beaucoup de bénévoles. J'en suis un, même, au hockey, moi, je suis coach bénévole pour mon garçon au hockey. On voit que c'est beaucoup de temps à mettre, mais c'est stimulant de voir que le temps qu'on met, bien, fait une différence pour des jeunes. Donc, il y en a un paquet et il y en a énormément pour des jeux comme ça. Jeux du Canada, c'est une équipe de bénévoles incroyable. Nos fédérations sportives, même, c'est des équipes de bénévoles bien... qui sont assez incroyables aussi.

Et tout ça, la réussite de nos athlètes d'élite, bien, amène non seulement des jeunes à vouloir pousser plus loin, à vouloir se rendre dans l'élite, mais ça amène aussi beaucoup plus de participation sportive. Il y a des jeunes qui vont s'initier, puis ça va faire en sorte qu'il y a des bonnes habitudes de vie. On va essayer le sport... Ils ne se rendront pas dans l'élite, mais ils en font, du sport. L'inspiration que les athlètes d'élite leur donnent, bien, ça fait en sorte qu'ils disent : Bien, moi aussi, je vais essayer. Puis tu n'es pas obligé de jouer seulement dans du compétitif, dans du double lettre au hockey ou de faire une équipe du Québec. Mais, si tu fais du sport, bien, c'est déjà un début, c'est des bonnes habitudes de vie. Je pense que le député de Labelle en a fait la bonne démonstration aussi.

Donc, l'importance du sport d'élite qui découle par la suite, qui a une plus grande participation de jeunes à toutes sortes de sports... On le voit même, là, depuis quelque temps, on voit même beaucoup plus l'athlétisme se développer, la course à pied est quelque chose. On voit tellement de gens qui font des bonnes performances de plus en plus, là, un effet boule de neige. De plus en plus de gens se mettent à courir, puis je pense que votre sous-ministre est un bon exemple d'athlète, de course à pied aussi. Et donc, ça amène plus de gens... des bonnes habitudes de vie encore. Donc, de voir tout ça, c'est en partie grâce au sport d'élite, qui a un impact jusqu'à la participation, jusqu'aux... des gens qui décident d'essayer, d'essayer des sports.

Donc, moi, j'aimerais peut-être entendre le ministre sur l'importance que, lui, accorde. Il en a parlé avec sa fille... ou son garçon, pardon, son garçon en natation. Donc, il est sensibilisé, il comaît ce que ça implique. Et ça implique beaucoup d'argent aussi, parce que du sport d'élite, ça coûte cher. Il faut mettre beaucoup de temps, mais il faut mettre beaucoup de sous aussi. J'aimerais ça l'entendre sur l'importance que lui accorde personnellement, comme ministre responsable des sports et loisirs, à tout le développement du sport d'élite et de la relève sportive.

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

• (11 h 20) •

M. Blais: Merci. C'est sûr que j'ai une expérience personnelle avec le sport d'élite à cause de mon fils qui a été, pendant plusieurs années, membre du Rouge et Or. Et ce qui était exceptionnel, là, quand on fréquentait ses amis, ces jeunes, là, qui étaient membres du Rouge et Or, c'est de voir comment c'étaient des personnes exceptionnelles à tous les niveaux, c'est-à-dire c'étaient des sportifs accomplis, c'étaient des bénévoles généreux, c'étaient des étudiants en médecine, en actuariat, en génie. Tu sais, tout leur réussissait ou presque, là. Quand on voit ces gens-là, disons que c'est des gens exceptionnels qui sont vraiment des modèles. La seule inquiétude que j'ai eue personnellement par rapport à cette situation-là, c'était lorsqu'il est sorti, hein, pour continuer sa vie d'étudiant, etc. Et il a fait une belle retraite, hein, parce qu'il a continué, il est allé vers d'autres sports. Il a continué son sport, mais à un niveau, disons, moins intensif.

Donc, le développement de l'élite sportive, ça demande énormément d'efforts pour les parents, les bénévoles et pour une société. Quand on regarde un petit peu les résultats, qui sont des résultats, disons, très intéressants, du Québec, là, au niveau de l'élite sportive, on voit bien, là, où les efforts ont été mis. Tout d'abord, ça vous prend des infrastructures de niveau, hein... un jour ou l'autre. Ça vous prend des entraîneurs bien formés. Au départ, ce sont des entraîneurs bénévoles, hein, et un jour ça devient des entraîneurs professionnels. Et donc, l'élite a besoin de ça. Ça vous prend des équipements, là, comme l'Institut national de sport, qui est un joyau, maintenant, là, un joyau du Québec, donc. Et, ces dernières années, ce qui a été mis en place, notamment les programmes de bourses pour l'élite, c'est extrêmement important, parce que c'est difficile de s'entraîner deux fois par jour, d'être aux études, de ne pas avoir un sou, de ne pas gagner un sou des revenus de travail, parce que son travail est... pour l'essentiel, son temps de travail est pris à s'entraîner. Donc, on a un programme de bourses qui fonctionne assez bien et qui a montré aussi ses résultats. Donc, la conjonction de tous ces éléments-là nous permet, hein, permet à notre élite d'avoir les résultats qu'elle a connus ces dernières années.

Maintenant, il y a encore différents besoins qui peuvent être formulés. On parle, par exemple, beaucoup, de plus en plus, de la psychologie du sport et de ce que ça permet pour pousser l'élite. Il y a des demandes très importantes au niveau des infrastructures sportives encore aujourd'hui. On était contents d'annoncer, là, dans le budget, qu'il y aurait 50 millions pour des nouvelles infrastructures sportives, parce que l'élite a besoin de ces infrastructures, mais même, disons, l'amateur besoin de ça, hein? Moi, je suis dans une circonscription qui est très, très bien établie au niveau du sport amateur et qui a fourni beaucoup de sport d'élite dans l'histoire du Québec. Mais il faut voir à la fois les infrastructures qu'il y a à Charlesbourg, qui sont des infrastructures très importantes, qui se sont beaucoup développées encore dans les 10 dernières années, mais une communauté, notamment le Patro, etc., qui était derrière, là, le développement de cette élite-là.

Donc, il y a une chaîne nécessaire, hein, pour en arriver, il faut bien le dire, à un petit nombre de personnes, hein? C'est pour ça qu'il faut à la fois donner de l'importance à cette élite-là, mais pourquoi? Entre autres parce qu'ils tirent vers le haut les autres, hein? C'est ça, l'idée, hein, c'est de... ils tirent vers le haut les infrastructures, ils tirent vers le haut les budgets, ils tirent vers le haut, finalement, l'image que l'on se donne du sport, hein? Donc, on les encourage pour ça et on espère qu'ils vont, hein... ils s'associent, finalement, aussi, au sport, disons, amateur ou de loisir. C'est pour ça que de plus en plus on demande à nos boursiers d'être présents dans les écoles, de venir rencontrer les jeunes. C'est une contrepartie,

hein, une des contreparties qu'on leur demande, d'être présents, etc., pour stimuler les jeunes à faire du sport puis leur montrer que, s'ils font les sacrifices nécessaires, ils peuvent arriver eux aussi à des résultats qui sont des résultats, là, enviables.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières, sept minutes.

M. Huot: Oui, merci. Bien, ce qui amène... je vais faire ça rapidement, je vais laisser un petit peu de temps à mon collègue de...

Le Président (M. Auger) : De Côte-du-Sud.

M. Huot: ...de Côte-du-Sud. La prochaine relève... c'est-à-dire la relève, notre prochaine élite, elle est beaucoup en sport-études actuellement, souvent... pas tous, mais il y en a beaucoup, et on en voit... on a des beaux résultats. Ici, à Québec, par exemple, l'école Cardinal-Roy, qui est un succès et même se classe parmi les meilleures écoles dans les classements d'écoles... qui peuvent être contestés, les classements, mais se classent très bien au niveau des résultats scolaires, mais les athlètes qui passent là réussissent bien. Ma soeur est quelqu'un qui est passé par là en gymnastique. Donc, des beaux succès d'école. Il y en a ailleurs aussi.

Est-ce que c'est appelé à prendre de plus en plus de place, les programmes de sport-études? Ou des fois il y a juste des concentrations... même les écoles primaires ont commencé. J'ai aidé une école primaire, dans mon comté, à mettre sur pied un programme de concentration volleyball pour certains jeunes. Donc, est-ce qu'on veut que ça prenne plus de place? Est-ce que, comme ministre, les programmes sport-études, c'est quelque chose en quoi vous croyez profondément? Rapidement, parce que je veux laisser du temps à mon collègue de Côte-du-Sud.

M. Blais: Je dirais, comme ministre et comme parent, j'ai encore des jeunes à l'école, là, puis qui fréquentent sport-études, donc il y a eu une augmentation, je pense, depuis une dizaine d'années, des programmes sport-études. C'est des programmes qui reçoivent un financement particulier, hein, donc pour les encourager, parce que ça demande un certain nombre d'aménagements, au niveau de la case horaire, ça demande aussi des infrastructures, disons, minimales, là, pour que ça puisse se réaliser.

C'est un programme qui fonctionne assez bien. En tout cas, les données que l'on a à notre disposition sur le programme, c'est que les jeunes qui participent, hein... La crainte qu'on avait au départ, c'est qu'on allait, disons, diminuer le temps d'étude et que ça aurait un impact sur les résultats. Et, bien sûr, les choses ne sont pas aussi simples dans la vie, et ce sont des jeunes qui apprennent rapidement à développer une discipline, et les résultats scolaires sont assez bons.

Alors, en ce moment, on a combien de programmes? 37 commissions scolaires, huit écoles privées, là, qui participent, là, à des... qui ont intégré les programmes sport-études, puis c'est en croissance.

Le Président (M. Auger): M. le député de Côte-du-Sud, vous avez 4 min 30 s à votre disposition.

M. Morin: Oui, je vais essayer de faire ça assez vite. Merci, M. le Président. Bonjour, tout le monde, M. le ministre. Je voudrais aussi saluer... Je vois en vous regardant, M. le ministre, derrière vous, il y a des gens du scoutisme. C'est très important au niveau de l'activité... au niveau de nos régions, pour nos jeunes. Activité physique, sédentarisme, aujourd'hui, je regarde aller ça, nos jeunes sont plus facilitants à être sédentaires. Si je fais l'historique de ma naissance à aujourd'hui...

Une voix: On en a pour longtemps.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Morin: ...quand j'étais tout jeune, là, on était dehors à la journée longue, on rentrait... parce qu'on avait simplement la radio, à la radio, c'était à 7 heures, c'était le chapelet. Ensuite, il est arrivé la télévision. La télévision, on ne l'avait pas, mais on marchait pour aller chez le voisin écouter les games de hockey. Ensuite, il est arrivé toutes sortes de bidules où est-ce que nos jeunes, aujourd'hui, ont la facilité d'être sédentaires.

La première responsabilité que je pense, c'est aux parents à mettre de l'ordre dans cette façon de faire aujourd'hui. Mais ce que j'aimerais savoir, c'est ce que le ministre pense de cette façon de nos jeunes aujourd'hui, de la facilité qu'ils ont d'être sédentaires. J'aimerais connaître sa vision, sa philosophie là-dessus.

Le Président (M. Auger): M. le ministre, vous avez trois minutes à votre disposition encore.

M. Blais: Bien, on ne peut pas agir sur l'accès du numérique aux enfants, là. Ça va être difficile là-dessus. Là où on peut agir, c'est beaucoup au niveau de l'école, hein? Je l'ai mentionné au tout départ, j'ai dit que la politique que nous voulions déposer, on voulait qu'elle soit raffermie au niveau de l'activité sportive dans les écoles, parce que, là, on les a devant nous et là on a des plages, on a les infrastructures, on a les équipes, on a le potentiel pour que les bonnes, hein, les bonnes façons de faire, les bonnes pratiques, là, se développent, hein? L'enjeu, ce n'est pas nécessairement de faire en sorte que tous les élèves, là, fassent partie de l'élite sportive, mais que chacun puisse trouver un sport qui l'intéresse ou des sports qui l'intéressent.

En ce moment, dans l'enseignement, disons, de l'éducation physique, appelons ça comme ça, là, on accorde beaucoup d'importance à la mesure d'habileté. Puis je comprends pourquoi on fait ça, hein, mais ces mesures-là ne servent pas à grand-chose si on n'a pas développé le goût d'exercice et la pratique du sport, hein? Et c'est la raison pour laquelle, là, j'ai déjà mentionné qu'on voulait regarder un peu les programmes d'éducation physique aussi sous cet angle-là très particulier, c'est-à-dire, on veut mesurer des compétences, hein, des compétences, des habilités. Je comprends, on veut savoir si un jeune a des facilités à des maniements, par exemple, etc., mais on devrait aussi s'assurer, là, qu'on a développé le goût du sport, là, chez les jeunes le plus tôt possible, compte tenu des infrastructures qu'on retrouve dans les écoles.

Le Président (M. Auger): M. le député de Côte-du-Sud, une minute.

M. Morin: Oui. Merci, M. le Président. Bon, ça rentre un petit peu dans ce que je crois, parce qu'à l'école c'est leur donner le goût, le goût de l'exercice, le goût. Et, s'ils connaissent plusieurs sports, donc, après ça, ils pourront jouer tout en s'amusant. Il y a l'élite, il y a les sports organisés. Mais, M. le ministre, je vous lance une demande: Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir sport-études dans notre commission scolaire chez nous, à Montmagny, la commission scolaire de la Côte-du-Sud?

M. Blais: Il y en a une. Je vais vérifier ça.

Le Président (M. Auger): M. le ministre.

M. Blais: Il me semble qu'il y en a. Ça existe.

M. Morin: Bien, on n'en a pas chez nous.

M. Blais: Ça existe dans votre coin.

M. Morin: Bien, je vous le demande, là, parce que je suis au courant que...

Le Président (M. Auger): En 30 secondes.

M. Blais: Oui. Je vais vous dire ça. Côte-du-Sud, on va vérifier, mais il me semble que ça existe dans votre coin. On va vérifier, puis je pourrai vous donner l'information. En général, là...

M. Morin: On plaide ça à notre président de commission scolaire.

Le Président (M. Auger): Juste un instant. M. le ministre. Oui.

M. Blais: ...il ne faut pas comprendre... Ce n'est pas très compliqué, puis ça ne vient pas du ministre, hein? Il faut bien comprendre d'où ça vient. C'est des projets qui deviennent la base. En général, les écoles, les commissions scolaires les encouragent. Donc, ça peut se faire assez rapidement, là, quand il y a une volonté de la base.

Adoption des crédits

Le Président (M. Auger): Merci beaucoup, M. le ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Développement du loisir et du sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation, Enseignement supérieur et Recherche étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix. Le programme 6, Développement du loisir et du sport, est-il adopté?

Des voix : Adopté

Une voix: Sur division.

Le Président (M. Auger): Adopté sur division. Je lève la séance, et les travaux de la commission sont ajournés au vendredi 1er mai à 9 h 30, où nous entreprendrons l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale.

(Fin de la séance à 11 h 29)